



<https://www.rp59.fr>



rp59@orange.fr



Racines et Patrimoine
en Avesnois

Bulletin trimestriel de l'Association Racines et Patrimoine

DANS CE NUMÉRO :

EDITO

Sommaire	1
Visite de la faïencerie de Rousies en 1909	2
La ducasse de Rousies en 1919 et 1926	4
La ducasse de Villereau	5
Inauguration d'un mausolée à Rousies en 1926	7
Le triste destin d'Emile Neulliès en 1918	11
La salle Sthrau vue par Emile Neulliès en 1910	15
Le retour au pays d'Elie Roland en 1917	17
Le pont d'Assevent - 1890	19
La 20 ^e exposition de l'Ascension de l'Association Racines et Patrimoine	21
Les livres édités par l'association	23
Faits divers et accidents au premier semestre de 1890	25
Registres matricules de l'ancien régime et de la période révolutionnaire, suite : Le Quesnoy	34

Le 29 mai 2025, nous avons organisé notre exposition annuelle de l'Ascension à la salle des fêtes de Rousies : visite de l'école Pasteur de Rousies et exposition. Cette exposition avait un intérêt particulier : elle célébrait le vingtième anniversaire de l'association. Nous avons également présenté nos trois livres consacrés à la seconde guerre mondiale.

L'association prépare maintenant ses deux prochains projets qui auront lieu en septembre : les journées du patrimoine et le salon européen Scaldobresia à Escaudœuvres.

L'association a participé à diverses commémorations : le 19 mars : 63^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, le 30 avril : journée nationale des déportés, 8 mai : la fin de la seconde guerre mondiale, la journée de la Résistance le 25 mai à Rousies, et le 27 mai à Hautmont, avec inauguration

du panneau commémoratif dédié à Roger Rémy.

2587 actes notariés ont rejoint la base de données en ligne ce dernier trimestre, soit 4247 actes notariés depuis le début de l'année ; Merci à Jean sa magnifique contribution.

Permanences :

chaque mercredi de 16h à 18h, fermeture le 30 juillet et le 6 août. Venez consulter notre bibliothèque, nous aider dans nos projets, ou obtenir de l'aide pour vos recherches.



VISITE DE LA FAÏENCERIES DE ROUSIES

mai 1909

NOS INDUSTRIES

Intéressante visite aux Faïenceries de Rousies. — Le biscuit, l'émail, les impressions. — Divers procédés de décoration. — Une usine prête à tous les besoins.

Tous vous connaissez l'emploi de la faïence pour les revêtements. Dans les salles d'hôpitaux, les cuisines, dans les couloirs et les salles de machines, on en met partout aujourd'hui ; dans le seul Métropolitain de Paris, il en a été utilisé de quoi couvrir plusieurs hectares.

Dans les grands cafés, on commence à remplacer la peinture ou le papier des murs par de grands panneaux décoratifs aux frises artistiques, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer : la richesse des couleurs ou la finesse du dessin...

Mais vous êtes-vous jamais demandé comment s'obtenaient ces merveilleuses compositions ou seulement ces parois utilitaires ? Non ?

Eh bien ! vous allez le savoir, si vous voulez bien nous accompagner quelques minutes dans notre visite à la Société anonyme des faïenceries de Rousies qui, grâce aux efforts d'un conseil d'administration des plus actifs et au concours dévoué d'un directeur spécialiste des plus compétents, semble aujourd'hui lancée à pleines voiles dans la route du progrès.

La fabrication des revêtements de faïence peut se ramener à deux opérations essentielles : 1° la confection du carreau de biscuit lui-même, 2° le glaçage ou émaillage de la surface extérieure.

Vous allez voir comme tout cela est simple, du moins en apparence, car, dans la pratique, il est nécessaire, pour le moindre détail, d'acquiescer un tour de main faute duquel tout n'est que mécomptes et déboires.

Disons de suite que cette période, à laquelle l'usine de Rousies a dû payer le tribut commun, est aujourd'hui allée rejoindre les vieilles lunes et que tout fonctionne de façon parfaite dans les installations modernes qui ont été créées à proximité de la gare, de la rivière et de l'usine Gottignies, fournisseuse du courant électrique.

Pour faire du biscuit...

Pour faire du biscuit — les gourmands sont priés de ne pas confondre, — il suffit de quatre matières : argile, kaolin, feldspath et silice. Ces matières, assemblées et mélangées — dans des proportions que M. Gottignies, l'administrateur-délégué, et M. Bourdaleix, le directeur, se sont bien gardés de me faire connaître, — sont broyées pendant 12 heures, avec adjonction d'eau. L'opération est terminée lorsque le litre de liquide homogène pèse 1.340 grammes, sur lesquels il y a donc 340 grammes de matières en suspension. Ce liquide passe des broyeurs dans une cuve à mélange et, de là, dans un tamiseur, où une pompe l'aspire et l'envoie dans les filtres-presses, qu'il remplit en 3 heures environ, sous une pression manométrique de 9 kilogs. Les filtres-presses ou presses-filtres, comme vous voudrez, sont constitués par de grands cadres garnis sur les parois extérieures de feutres ; entre ces cadres, se trouvent des plaques métalliques percées de trous et le tout est serré à bloc par une vis hélicoïdale. Un fait frappe les yeux du profane : la limpidité de l'eau qui s'écoule de l'appareil, dans lequel il ne restera plus tout à l'heure que de grandes galettes où la majeure partie de l'humidité a disparu. Il n'y reste plus, en effet, que 15 0/0 d'eau, dont auront raison, en un délai de 12 heures, les séchoirs à vapeur où règne une température permanente de 50 à 55 degrés.

Voilà donc les galettes bien sèches : elles retournent dans un nouveau broyeur, puis dans un pulvérisateur-humecteur où, en même temps, qu'elles sont réduites en poussière impalpable, elles reçoivent le degré d'humidité strictement nécessaire au moulage des carreaux.

Ce moulage est pratiqué dans des presses analogues à celles qu'emploient les manufactures de carreaux céramiques — la pression hydraulique en moins. Une presse à carreaux de biscuit occupe deux ouvriers et une ouvrière ; celle-ci a pour mission d'enlever les bavures des bords, au moyen d'un caoutchouc.

Les carreaux moulés sont déposés sur des planches et portés dans des séchoirs spé-

ciaux, où ils restent encore 12 heures — et on n'a plus qu'à les cuire. Les carreaux sont donc disposés dans des « casettes » en terre et ciment réfractaires, également fabriquées par les Faïenceries. Une fois remplie, chaque cassette est portée dans le four à biscuit, qui en reçoit juste 2.400 formant un total de 100.000 carreaux. Quand le four est rempli, il ne reste plus, qu'à allumer le feu et à le maintenir à vif pendant 110 heures. L'opération est alors terminée. Sortis du four, les carreaux de biscuit — du moins ceux de Rousies — sonnent comme du verre et offrent un degré de dureté qui est déjà — pour du biscuit — fort remarquable.

La question des couleurs.

Il reste maintenant à glacer les carreaux. Des jeunes filles en baignent la surface dans un liquide ad hoc — d'ici quelques jours, les Faïenceries de Rousies feront ce travail avec une machine qui leur permettra de décupler la production ; — une autre jeune fille essuyé le supplément de liquide qui a couvert les bords, et le carreau, dans d'autres casettes, n'a plus qu'à faire un séjour de 24 à 28 heures dans le four à émail, pour être prêt à la vente.

Bien entendu, la composition des bains varie suivant les teintes à obtenir après cuisson — c'est une question d'oxydes et de mélanges... Nous voici dans le laboratoire du directeur, où M. Bourdaleix procède lui-même, en secret, à toutes les préparations de couleurs. Nous donnons un coup d'œil et la porte se referme. Nous passons dans l'atelier où se fabriquent les casettes et les baguettes réfractaires, véritables peignes destinés à empêcher les carreaux de se toucher ou de se déformer pendant la cuisson.

Et nous voici dans l'atelier d'impression ! Parfaitement. C'est une sorte d'imprimerie. Une plaque de cuivre a reçu, en gravure, le dessin que l'on désire reproduire sur les carreaux. On l'encre avec un rouleau, de couleur cérame à l'huile. On place sur cette plaque une feuille de papier pelure humide et l'on passe le tout au laminoir. Le papier a reçu le dessin ; une ouvrière le pose sur un carreau, frotte le papier par dessus et c'est maintenant le carreau qui possède l'ornement, comme s'il s'agissait d'une simple « décalcomanie, » faite par un enfant. Le carreau, plongé dans une cuve d'eau, perd le papier inutile ; mis dans

un moufle à vapeur, il abandonne l'huile de la couleur ; il suffit maintenant de l'envoyer à l'émaillage pour que tout soit terminé.

La salle des artistes.

Nous sommes certainement très intéressé par tout ce que nous voyons. Mais nos guides, qui ont voulu ménager leurs effets, nous conduisent enfin dans l'atelier de décoration artistique, où se font les paysages, les fleurs, les lettres, les décors ordinaires ou riches. Procédé au pochoir : une plaque de métal a été découpée selon le dessin à obtenir. Une ouvrière la place sur un carreau et barbouille les vides avec de la couleur cérame à l'eau.

Procédé au tubé, le plus délicat : le chef-peintre, un véritable artiste, a piqué un papier de petits trous, formant le contour du dessin : celui-ci, avec du fusain en poudre et par un procédé connu des écoliers, est reporté sur le carreau. Au moyen d'un tube de plomb, le peintre trace en relief tous les contours, avec une matière de sa composition, de la même façon que l'on voit les pâtisseries tracer des dessins sur le pain d'épice ! A l'intérieur de chaque cloisonnement obtenu, un autre peintre met au pinceau les couleurs cérames voulues, et il ne reste plus qu'à terminer selon les règles générales énoncées plus haut.

Sous peu, le pochoir ordinaire sera remplacé à Rousies par le « pictographe, » sorte de revolver à air comprimé qui vaporise les couleurs et les fixe au bon endroit, avec la même aisance qu'un coiffeur envoyant des vapeurs de quinine ou de violette sur la tête de son client... Dans le bureau des Faïenceries de Rousies, il nous a été donné d'admirer — le mot n'est pas trop fort — une partie de panneau décoratif destiné à une grande brasserie parisienne ; nous avons surtout remarqué la frise de glycines, qui est de toute beauté.

Qui donc disait que, dans le bassin de Maubeuge, patrie du fer, les industries artistiques ne sauraient se faire jour ?... Les Faïenceries de Rousies se chargent de démontrer péremptoirement l'inanité de ce jugement téméraire, et elles constituent un nouveau joyau, à ajouter à notre couronne industrielle.

La faïencerie de Rousies a été créée le 11 décembre 1907 Par Anatole Tellier, Fidèle Haus-sy et Horace Gottignies.

LA DUCASSE A ROUSIES

En 1919 et 1926

Juin 1919. Dès 9 heures, des jeux étaient organisés sur la nouvelle Place ; ils étaient dirigés par MM. Robert, Nugues, Gueffier et Baume, pour « le Village » et par MM. Deruelle, Lallemand, Longueville, Deruelle, pour « la Route de Ferrière ».

En même temps, des prix étaient offerts à la Compagnie de sapeurs-pompiers, à la Musique, à la Jeunesse, aux enfants des écoles et aux poilus cantonnés dans la commune.

A 16 heures, toutes les sociétés se réunissaient dans la cour de la mairie et, précédées de la municipalité, se rendaient au cimetière, où elles déposaient des fleurs sur les tombes des victimes de la guerre.

M. Coulon, maire, prononçait alors un éloquent discours, dans lequel il faisait l'histoire de la fête nationale et de l'agression allemande. En termes heureux, il dépeignait l'arrogance teutonne, vaincue, après quatre années de luttes gigantesques, par la vaillance de nos soldats et la science de nos chefs.

Après avoir rendu un hommage mérité à Clemenceau, Joffre, Pétain et Foch, le maire de Rousies citait et glorifiait les noms de ceux qui étaient tombés au champ d'honneur ou victimes de la barbarie allemande, soit pendant l'occupation, soit lors de la déroute finale. Et à tous, il promettait la reconnaissance de ceux pour qui ils étaient morts, et le souvenir de la France éternelle.... (la Frontière a précédemment inscrit ces noms à son tableau d'honneur).

De retour à la mairie, les vins d'honneur étaient servis aux sociétés, que M. Coulon remerciait de leur concours. A 18 heures, un magnifique concert était donné par la musique municipale. Ensuite, les prix étaient remis aux gagnants des divers jeux.

A 20 heures 1/2, commençait un bal qui, fort avant dans la nuit, était encore très animé. A 22 heures, les habitants éprouvaient une surprise joyeuse : M. Servais, par ses seuls moyens, tirait un superbe feu d'artifice ! Pouvaient-on mieux fêter la Victoire et la Paix ?...

Juin 1926 La ducasse. — C'est dimanche dernier qu'a eu lieu la fête communale de Rousies. A part les ondées qui tombèrent dans la soirée, le temps fut favorable une bonne partie de la journée.

Une foule nombreuse était accourue des environs à l'une des premières ducasse de la ré-

gion, et assista aux concerts donnés par la Fanfare de Rousies, sous la direction de M. Harbonnier, la Fanfare de Colletet, directeur M. Colart, et l'Harmonie de Recquignies, dirigée par M. Stenuit.

Ces auditions, très bien interprétées, furent chaleureusement applaudies.

Les forains, venus plus nombreux que l'an dernier, ont fait, paraît-il de bonnes recettes, car petits et grands s'amuserent consciencieusement.

Le bal commença sous une légère pluie qui ne cessa de tomber toute la soirée et obligea danseuses et danseurs à se réfugier dans la salle des fêtes, après la pause. Néanmoins, le bal fut très animé et l'assistance était si dense, que les couples firent plus d'une fois du... sur place.

La Jeunesse avait organisé pour le lundi, une grande course vélocipédique de 100 km, dotée de 800 francs de prix. Cette belle manifestation sportive remporta un triomphal succès et les amateurs de la pédale ne cessèrent d'encourager leurs favoris tout le long du parcours.

A 14 h.15, vingt-sept coureurs prirent le départ. Aux premiers tours, Charlet et Tondeur mènent le peloton ; au 7e tour, Bauwens s'échappe et accélère son avance jusqu'au 12e tour. Cependant les autres ne restent pas inactifs ; au 15e tour, Bauwens est rejoint par un peloton de 6 coureurs et Charlet prend la tête. Le 17e tour se termine à 5 h. 25 et le classement s'établit comme suit : 1", Charlet, dit «Le Binchou»; 2e, Garnier, sur cycles « The Tigre's » ; 3e, Matton ; 4e, Vandel ; 5e, Tondeur ; 6e, Baussart ; 7e, Ghislain ; 8e, Paul Hanon.

Notre vaillant et sympathique coureur local, Maurice Denamur, qui joue de malchance, creva au dernier tour ainsi que Bauwens. Desmet blessé à la jambe, abandonne au milieu de la course.

Une breloque offerte par L'Auto fut remise au « Binchou », par M. Pouplier, maire de Rousies, et épinglée sur la poitrine du lauréat, par une... « Parisienne » éprise de sports. Il convient de féliciter la commission tout entière de la Jeunesse, qui prêta gracieusement son concours et assura un service d'ordre parfait. Les autres festivités ont été également réussies et les bals des lundi et mardi ont eu du succès, malgré la pluie.

LA DUCASSE DE VILLEREAU

Paru dans « *La Frontière* » du 14 février 1930

Villereau, Fleur du Hainaut

C'est sous ce titre qu'un de nos compatriotes va faire paraître un joli livre, actuellement en préparation, à la gloire de l'Avesnois.

La page qu'on lira ci-dessous sur la « ducasse de Villereau » permettra d'apprécier le talent de son auteur, M. Marc Choquet, président du Cercle Littéraire Amédée Prouvost, à Roubaix, dont on a pu goûter jadis, dans les colonnes de LA FRONTIERE, nombre de délicates poésies.

La ducasse de Villereau, fête annuelle et traditionnelle, fait fleurir dans ma mémoire un bouquet de souvenirs.

Cette fête a pour moi un charme tout spécial. Elle a lieu le dimanche le plus près du 11 août, fête de saint Géry, patron de la paroisse.

Dans ma petite enfance, elle était bien humble la ducasse et bien rares en étaient les attractions. Elle se tenait au lieu dit « La Guinguette », où j'allais acheter des « chiques », de la « tablette », des « surprises » et tirer à la chandelle.

Je revenais à la tombée du soir, en courant, intimidé par le bruit que faisait le vent dans les arbres, qui prenaient à cette heure des figures étranges.

Je m'endormais en écoutant le tic-tac de l'horloge à balancier et la musique du bal qui m'arrivait affaiblie à travers les pâtures.

Aujourd'hui elle a repris un lustre nouveau, la ducasse de Villereau, grâce aux heureuses initiatives du maire et des conseillers municipaux.

Quand j'y pense, je ne puis me défendre d'y associer le souvenir du Bouquet Provincial, de la Sylvie de Gérard de Nerval.

Dès le matin, une franche gaieté épanouit les cœurs : le village est tout affairé ; le village est en rumeur. Chacun a mis ses habits des grands jours.

Les cloches sonnent à toutes volées pour appeler les fidèles à la grand'messe. Les jeunes filles surtout ont fait des prodiges d'élégance, elles arrivent par groupes, joyeuses et pimpantes. La vieille église semble rajeunie par cette théorie de fraîches et multicolores toi-

lettes. Des voix heureuses s'élèvent pour entonner les répons et les cantiques. Il va sans dire que le curé fait un sermon de circonstance, attirant l'attention des mamans et des jeunes filles sur les tentations qui sollicitent la jeunesse un pareil jour. Les jeunes filles, à part elles-mêmes, pensent au galant qui les fera danser, le soir, sur la place éclairée « a giorno ». A la sortie de la messe : saluts, conversations, rendez-vous pour la soirée, puis chacun s'en va. Sur la Place, un manège de chevaux de bois étiques se met en branle au son d'une musique essoufflée et criarde. Une copieuse distribution de victuailles est faite aux indigents pour que tout le monde, riche comme pauvre, puisse prendre sa part des réjouissances.

Par les portes entrouvertes s'exhalent des effluves culinaires alléchants, les ménagères affairées surveillent les petits plats qui mijotent et feront leur orgueil et les délices de leurs invités. Les hommes, qui fument le cigare, envahissent les cabarets et s'exercent, en bras de chemise, au jeu de quilles, pour gagner un prix, dans la soirée.

C'est le dîner... Chacun a invité ses parents et amis, et autour des tables se réunissent de nombreux convives, qui se mettent à l'aise. Il y a au village ne véritable hécatombe de volailles : de nombreux poulets et lapins ont eu le cou tordu à l'occasion des agapes familiales. On mange de bon appétit, on boit sec et on fait honneur aux tartes grandes comme des « reux d'car ». Car il faut dire qu'à la ducasse, chacun fait pour le moins une vingtaine, de tartes de toutes sortes : au sucre, aux pommes, aux poires, aux abricots, aux mûres, aux prunes, aux raisins, aux cerises et au « papin », qui sont un véritable régal. Les vieilles bouteilles sont débouchées, le cidre coule à flots et chacun y va de sa chanson, reprise en chœur, au refrain.

Dans l'après-midi, il y a sur la place des jeux divers : jeux de ciseaux, tir à la carabine, tombolas, courses de vélos et à pied, course en sac, pièces d'argent qu'il faut prendre avec les dents dans une tôle remplie de farine, courses à la brouette pleine de boules ou de grenouilles, etc... Il y a surtout le mât de co-

cagne ou « arbre au savon », où s'exercent les loustics du village, là la grande joie du public qui ne leur ménage pas les applaudissements et les quolibets imaginés.

La musique communale donne un concert sur la Place du village, concert très suivi, qui se termine par des applaudissements, des discours et des bouquets.

Ensuite, on joue aux quilles dans les cabarets. Ces jeux sont dotés de prix. Autrefois ces prix consistaient en de jolis foulards aux couleurs vives qui ont été remplacés, à tort je crois ? par de l'argent. Le foulard était arboré comme un trophée et conservé en souvenir de la du-casse.

J'aime le jeu de quilles. Les jours de fêtes, il réunit tous les hommes du village, sans distinction d'âge. Le choix des partenaires est fait, au sort, en tirant des billets, mêlés dans un couvre-chef. Les équipes de quatre-joueurs se « mettent à l'cour » par extinction. Les deux meilleurs joueurs de la dernière équipe sont déclarés vainqueurs et les prix leur sont attribués. Les gagnants manifestent bruyamment leur joie, en se donnant de larges plamussades à se décrocher les omoplates. Le jeu de quilles, s'il est amusant, est aussi un exercice sain et excellent. Les joueurs, qui se mettent « en purette » pour avoir de l'aisance dans les mouvements, s'assoient en attendant leur tour, sur des bancs et des chaises, disposés autour du jeu. La gaieté y règne et les saillies d'une gaularie imagée s'y donnent libre cours. Les joueurs nerveux pestent contre la maladresse de leurs partenaires et les qualifient de « jouette à q'niques », s'ils sont maladroits eux-mêmes, ils se disent victimes d'un « coup d'impognure ». Le joueur chatouilleux sert de cible aux railleurs qui l'accusent, à tort, bien entendu, de ne pas « piéter » et d'être un « angon ». Il n'est pas besoin de dire que la partie est arrosée par de nombreuses libations.

C'est l'heure où le soleil se couche, dans l'or de sa gloire. Les jeux sont terminés. Chacun rentre pour souper. La nuit tombe : c'est l'heure du bal. Les jeunes gens arrivent par bandes et les toilettes des jeunes filles forment des taches claires dans l'obscurité naissante.

L'an dernier, je fus au bal de Villereau. On dansait sur la Place éclairée « a giorno » dans une enceinte de verdure. Selon le rite traditionnel, les musiciens jouaient, assis sur des

chaises, dans une charrette adossée contre un mur. J'aime les bals champêtres. Le bal ! c'est là que se trament et se nouent d'invisibles liens, c'est le plaisir sans mélange de la jeunesse heureuse.

Il fut très réussi le bal de Villereau, sur la place fraîchement restaurée, décorée et éclairée à souhait, dans la douceur d'un clair de lune verlainien. A part quelques timides fox-trott, ce fut au rythme des polkas, scottichs et quadrilles du vieux temps que tournèrent les belles et leurs galants.

Et si vous voulez savoir ce que se dirent les couples qui allèrent « rafraîchir », seuls, les ombrages de la « cache à Leux », s'ils étaient bavards, pourraient vous renseigner.

Des parfums embaumaient la nuit d'étoiles...

L'église était là toute proche, étendant son ombre amie sur cette fête champêtre, pareille à un témoin éloquent de la vanité humaine. Elle semblait dire, à cette belle jeunesse, qu'elle la regardait, comme elle avait regardé depuis des siècles, par les nuits d'août, danser, ses ancêtres disparus, comme elle regarderait tourbillonner à la même place les générations à venir. Cette pensée, sans être désolante, me fit goûter davantage peut-être au rythme berceur de la danse, la douce étreinte, la beauté suave et infiniment mortelle à ces jeunes filles en fleurs. Quand les étoiles pâlirent, je regagnai ma "maison des champs », comme aurait dit Jean-Jacques Rousseau, en écoutant chanter en moi des sonnets beaucoup trop beaux pour les écrire.

INAUGURATION D'UN MAUSOLÉE A ROUSIES

Au cimetière, le 11 novembre 1926

Paru dans le journal « La Frontière ».

Le 12 mars 1926, la section des Combattants de Rousies informe la population qu'une souscription sera ouverte incessamment dans la commune, dans le but d'ériger un mausolée pour les soldats inconnus inhumés au cimetière de Rousies. Elle espère qu'un bon accueil sera réservé aux membres dévoués qui se rendront à domicile.

Le 11 novembre 1926 :

Toute la population rend hommage aux quatre soldats français tués à Rousies lors du siège de Maubeuge. La fête du Souvenir a revêtu à Rousies, en raison de l'inauguration d'un mausolée au cimetière à la mémoire de quatre soldats français, tués à Rousies, un caractère particulier. Cette patriotique idée était due à la section des Anciens Combattants qui avait voulu honorer dignement ses anciens frères d'armes, morts loin du pays et dont les corps n'ont jamais été réclamés.

De bon matin, les sonneries de clairons des sapeurs-pompiers éveillaient la commune et vers 8 heures 1/2, les groupes se rendaient sur la place pour la formation du cortège qui devait se rendre à l'église.

Aux accents entraînants de pas redoublés, les diverses sociétés défilèrent dans les rues de la commune pour aller assister au service religieux.

On remarquait la municipalité, ayant à sa tête M. Pouplier, maire ; les adjoints, MM. Laurent, Haplencourt, Victor Filleur ; les conseillers Lachapelle, Morsa, Bocquet, Robert, Mazure, Duhain, Rousseau, Pomet. Courtin, E. Filleur, Tribout, Longueville, Magermann, Lemaître ; les enfants des écoles sous la direction de leurs maîtres et maîtresses, la subdivision des sapeur-pompiers, sous la direction du lieutenant Morsa ; la Fanfare municipale et son chef M. Harbonnier, une délégation des Anciens élèves, la section de l'Union Nationale des Combattants Français (Président M. Bocquet), les Mutilés, les Vétérans de 1870-71, la

Société de secours mutuels, la société de pêche « La Carpe d'Or », la société de crosse « Les Bons Vivants », l'Union des Combattants et des Déportés belges et son président M. Antoine, la Société de Jeunesse, etc., avec leurs drapeaux et bannières ; enfin, une grande partie de la population.

L'église était trop petite pour contenir cette foule émue et recueillie qui, dans un élan de reconnaissance, était venue pour se rappeler le souvenir et le sacrifice de ces héros immortels, fauchés en pleine vie par l'affreuse camarade.

Les drapeaux, groupés dans le chœur, entouraient le catafalque édifié pour la circonstance et, tandis que la Fanfare jouait les meilleures pages funèbres de son répertoire, l'émouvant silence qui régnait faisait sentir combien étaient vrais les vers légendaires de Victor Hugo :

- En vain l'oubli, nuit sombre où va tout ce qui tombe
- Passe sur leur sépulcre où nous nous inclinons
- Chaque jour, pour eux seuls se levant plus fidèle
- La Gloire, aube toujours nouvelle
- Fait luire leur mémoire et redore leurs noms.

Après l'appel des Morts, M. l'abbé Tuche, curé de Rousies, en quelques paroles vibrantes, rappela la destinée de ces soldats qui n'hésitèrent jamais à verser leur sang pour sauver la Patrie, parfois sans pain pendant des jours, couchant dans la boue, dans la neige, souffrant des tortures physiques et morales, menacés à chaque instant par la mort, mais toujours stoïques, calmes, endurant tout sans plainte puisque c'était pour le salut de tous qu'ils s'immolaient ainsi.

Après avoir rappelé le souvenir de plusieurs prêtres qui se dévouèrent pendant la guerre, entre autres le vaillant et courageux doyen de Maubeuge, M. l'abbé Wattiez, il remercia les

Anciens Combattants de la délicate pensée qu'ils avaient eue en voulant ériger un monument à leurs frères d'armes enterrés dans le cimetière.

Après la messe, le cortège se reforma pour se rendre au cimetière. La bénédiction fut donnée au mausolée par M. l'abbé Tuche.

La stèle, haute de deux mètres, est surmontée d'une croix de guerre. Quoique simple, elle est d'une belle tenue et d'un bon goût. Elle porte l'épithète suivante :

Hommage de la Commune de Rousies aux Soldats français tombés sur son territoire.

Après l'ouverture du ban par les sapeurs-pompier sous le commandement du lieutenant Morsa, M. Bocquet, président des A. C., s'avança et dans une courte improvisation remit le monument à la municipalité. Il remercia la population qui, dans un geste patriotique, accorda spontanément son concours financier. En terminant, M. Bocquet se déclara persuadé du bon entretien du monument par la municipalité et du souvenir des habitants qui viendraient, en passant près du cimetière, s'y recueillir un instant.

M. Pouplier, maire de Rousies, prit ensuite la parole :

Discours de M. Pouplier. « Mes chers Concitoyens. — Répondant à l'appel qui vous a adressé par l'Association des Anciens Combattants de Rousies, tous, malgré les temps durs que nous vivons à présent, vous avez voulu contribuer à l'édification de cette modeste stèle, qui rappellera aux générations futures l'héroïsme dû leurs aînés. Tous vous avez voulu marquer que la reconnaissance n'est pas un vain mot, car vous vous souvenez et vous n'oublierez jamais la grandeur du sacrifice consenti par ces braves pour la défense du sol français envahi ».

Il rappela les jours terribles de 1914, quand la menace de l'Allemagne obligea la France à mobiliser ses enfants, puis la ruée des hordes teutonnes sur la Belgique et enfin le siège de Maubeuge, le réveil sous l'éclatement des obus allemands. ...

« Que pouviez-vous, dit-il, contre ces monstres d'acier avec vos pièces de 155, de 120 et de 90. Il vous était absolument impossible d'atteindre les batteries qui crachaient sur vous la mitraille et qui semaient la mort dans vos rangs. Les sorties désespérées, tentées avec courage vinrent malgré votre bra-

voure se briser contre un cercle de feu et à la fin du siège, la garnison comptait 1.027 hommes tués et 2.874 blessés remplissaient les hôpitaux hâtivement installés. Les soldats français à qui nous rendons hommage aujourd'hui, furent de ceux-là et payèrent de leur vie cette lutte inégale. Ici nous avons rassemblé les corps de **Jean Buléon**, du 31^e régiment d'infanterie coloniale, d'un soldat qui n'a pu être identifié, tombé dans les derniers jours du siège et enterré dans une fosse commune avec plusieurs de ses camarades ; les lambeaux de vêtements trouvés au moment de l'exhumation d'après-guerre, permettent de croire que lui aussi appartenait à l'infanterie de marine. Enfin. **Joseph Tabary**, soldat au 345^e régiment d'infanterie, et **Henri Postel**, soldat au 1^{er} régiment d'infanterie territoriale, décédés des suites de leurs blessures à l'hôpital des Glaces de Rousies.

De toutes les victimes des combats livrés en août et septembre 1914 qui reposaient ici, ce sont les seuls qui sont restés confiés à notre garde. Le capitaine **Lebrun**, l'adjudant **Rossi-gnot**, le caporal **Mulaton** et plusieurs autres soldats ont été réclamés par leurs familles, et, aujourd'hui, sans doute, leurs mères, leurs femmes ou leurs enfants iront prier sur leurs tombes. A ceux-ci, qui, peut-être, n'avaient plus de familles ou dont les parents, après les avoir attendus longtemps, sont disparus à leur tour, à ce soldat inconnu, dont la tombe sera toujours ignorée des siens, à ces héros qui sont morts pour la France, nous voulons une reconnaissance sans fin. Nous devons prendre la place de ceux qui auraient tant voulu le faire et entretenir, avec notre plus grand soin l'endroit où reposent ces braves qui sont tombés au Champ d'honneur ».

Après cette évocation des jours terribles, il rappela un épisode de la Toussaint en 1914 : le père Seynave, missionnaire africain, qui après quinze années consacrées à la civilisation des noirs, était rentré en France pour la défense du sol natal, ne craignit pas devant plusieurs officiers allemands d'exhorter ses concitoyens à rendre visite souvent aux tombes des soldats français et les persuada de la victoire finale de nos armées.

Ah ! Il connaissait bien l'âme française celui-là. Il savait ce que son pays pouvait attendre de vous. Il ne s'était pas trompé, pendant des années, vous avez tenu dans la neige, dans la

boue, dans le sang. Vous avez forcé l'admiration du monde entier, même celle de vos ennemis. Aussi nous vous admirons, vous qui avez conservé la vie et nous vous sommes doublement reconnaissants en voyant avec quel dévouement vous vous appliquez à la glorification de vos malheureux compagnons d'armes qui n'ont pu revoir leur clocher.

Nous vous promettons sincèrement de veiller avec un soin jaloux, sur cette pierre sacrée que vous remettez à notre garde en ce jour. Nous avons la certitude que toujours, les habitants de Rousies qui passeront en ce lieu, s'inclineront bien bas et auront une pensée pieuse pour nos frères qui dorment là, après avoir donné leur vie pour que la France puisse continuer à tenir sa place de grande émancipatrice en tête du monde entier.

Au nom de la Jeunesse, M. Raymond Dufief, prononça un discours que nous reproduirons la semaine prochaine.

Et tandis que La Marseillaise éclate, les bouquets et gerbes de fleurs viennent couvrir le mausolée.

Le cortège se rendit ensuite au monument aux Morts sur la place de l'Eglise, abondamment fleuri par toute la population.

M. Bocquet, président des A. C., prit à nouveau la parole.

Les applaudissements éclatent, et alors que la Fanfare joue La Marseillaise puis La Brabançonne, devant la foule découverte, il est procédé à un lâcher de pigeons. A la mairie, où un vin d'honneur était servi, M. Pouplier, en quelques mots, remercia la population et les sociétés de leur concours pour la réussite de la fête du Souvenir, ainsi que la Société des Anciens Combattants et Déportés belges et son président M. Antoine, pour leur présence à la cérémonie ; puis il remit la médaille d'honneur du Travail à trois braves ouvriers qui comptent chacun 30 années de présence dans un établissement métallurgique important de Rousies : MM. Raoul Roland, Albert Ducastiaux, Julien Barant. Cette distinction bien méritée — car tous trois sont très estimés, courageux et honnêtes — souleva d'unanimes applaudissements.

Le soir, la fête se termina par un bal très ani-

mé à la salle des fêtes de la mairie.

Les soldats inscrits sur la plaque commémorative (il y a un soldat inconnu).

BULEON Jean Marie, soldat au 32^e régiment d'infanterie coloniale, tué à l'ennemi à Maubeuge le 7 septembre 1914. Matricule 3537 au corps, 2376 au recrutement.

Né le 15 juillet 1883 à Saint Jean Brévelay (56660- Morbihan).

Transcrit le 20 juin 1921 à Saint Jean Brévelay

DESANFANT Albert Georges, soldat au 4^e territorial d'infanterie, tué à l'ennemi à Rousies le 4 septembre 1914. Matricule 14600 au corps, 962 au recrutement.

Né le 14 novembre 1774 à Louvroil

Transcrit le 20 juin 1921 à Rousies

DUHAIN Fernand Alfred Renold, soldat au 4^e territorial d'infanterie, tué à l'ennemi à Rousies le 7 septembre 1914. Matricule 2525 au corps, 994 au recrutement.

Né le 2 juin 1878 à Ferrière la Grande

Transcrit le 23 avril 1921 à Rousies

POSTEL Henri Eugène Joseph, soldat au premier régiment territorial d'infanterie, décédé suite à des blessures de guerre à l'hôpital du camp retranché de Maubeuge le 6 octobre 1914.

Né le 30/12/1877 à Roubaix

Transcrit le 23 janvier 1923 à Croix (59)

TABARY Joseph Guilain Vincent, soldat au 345^e régiment d'infanterie, décédé suite à des blessures de guerre à Maubeuge le 14 novembre 1914.

Né le 5 novembre 1887 à Beugny (62)

Transcrit le 25 août 1920 à Beugny (62)



Depuis environ vingt ans, à l'initiative de l'association Racines et Patrimoine, une cérémonie en hommage est organisée au mausolée, avec dépôt de gerbes, juste après celle

organisée au monument aux morts situé sur l'ancienne place, et les tombes des soldats Roséens décédés durant la Première Guerre mondiale sont fleuries.



LE TRISTE DESTIN D'EMILE NEULLIES

1918

NEULLIES Emile Fernand, dit Edmond BEUGE, naît à Rousies le premier février 1846, fils de Jules Joseph NEULLIES et d'Adèle Joséphine THOMAS. Issu d'une famille modeste, il reste, selon ses propres déclarations « l'ami de l'ouvrier et du paysan dont il partage les jeux populaires ».

Ingénieur des Arts et Manufactures, architecte, il sera conseiller municipal, puis adjoint au maire de Maubeuge pendant 38 ans. Il tient des rubriques patoisantes dans le journal *La Frontière* et publie au profit des pauvres un « vocabulaire maubeugeois » particulièrement savoureux, réédité en 1995 par « les Amis du Livre ».

Sa maison du faubourg Saint Lazare fut incendiée par l'explosion de la poudrière de Falize en septembre 1914. Arrêté le 10 janvier 1918 par mesure de représailles avec quelques autres notables (l'Allemagne réclamait en vain le retour des otages Alsaciens-Lorrains gardés en France), il eut juste le temps de faire une petite valise contenant « deux mouchoirs de poche, une serviette de toilette, un veston, deux chemises et un petit pardessus gris », avant d'être dirigé vers la Russie.

✂

Sa Mort à Millejgany. (journal « *La Frontière* »). Le 16 janvier 1918, mourait à Millejgany (Russie), victime de la barbarie allemande, M. Emile Neullies, adjoint au maire de Maubeuge.

Nous devons un souvenir ému à celui qui était le plus ancien collaborateur de *la Frontière* ; aussi avons-nous attendu, pour évoquer son nom, que notre journal fut redevenu lui-même, que la *FRONTIERE* d'aujourd'hui ressemblât à celle où Edmond Beuge signait autrefois ses alertes chroniques.

Esprit large et tolérant, homme politique sincère et ennemi des partis extrêmes, écrivain de mérite, M. Emile Neullies fut avant tout un ardent patriote. Combattant de 1870, il n'avait rien oublié, et gardait au cœur, toujours vivace, la haine de l'Allemand.

Le jour de la Toussaint 1912, en qualité de président des « Anciens combattants de

1870 », il prononça au cimetière de Maubeuge un discours véritablement prophétique, dont personne ne relira sans émotion les passages suivants : « Jeunes et vaillants Maubeugeois qui m'entendez, jeunes conscrits dont j'ai salué récemment au départ pour le régiment, plus que jamais : haut les cœurs ! Sursum corda ! »



« Le feu est aux Etats désunis d'Europe et, comme dans l'Année terrible, il pourrait encore ravager nos provinces ; souvenez-vous des héros que nous honorons aujourd'hui, et que leur sacrifice vous serve d'exemple ! ».

« Amour de la Patrie, haine de l'étranger, avide qui convoite encore les lambeaux de notre sol sacré, c'est vous qui ferez jaillir les vertus guerrières, soulèverez les cœurs robustes de nos fils, pour venger nos morts et sonner l'heure de l'inéluctable restitution ! »

« Le pieux souvenir est l'obligation due aux morts. L'espoir radieux est le devoir des vivants. Il faut y penser toujours et, malgré la consigne du grand Tribun, en parler quelquefois, pour préparer les vaillances endormies au coup de foudre qui éclate parfois dans le ciel serein ! Espérons ! »

M. Neullies avait, à un égal degré, le culte de la petite patrie. Il aimait ardemment notre pays d'Avesnes, ses arbres séculaires, et le vert tapis de ses gazons, qu'il arpentait en d'hygiéniques parties de « crosse ». Il aimait surtout sa ville natale [sic ! il est né à Rousies], enclose de sa ceinture bastionnée qu'il eût voulu voir disparaître, la sachant inutile. Il écrivait de Vauban :

« Ce grand ingénieur, ce grand héros français que Voltaire, en sa *Henriade*, a chanté, rirait aujourd'hui, tout le premier, de son œuvre désormais inutile, et la détruirait pour nous permettre de réaliser notre rêve : la grande cité vivante et populeuse s'épanouissant dans la richesse et la prospérité ! »

Sans être ce qu'on appelle aujourd'hui un « sportif » car il était né trop tôt pour la bicy-

clette, le football, la boxe, etc..., M. Neulliès pratiqua tant qu'il le put les jeux de plein air, et surtout la balle et la crosse, auxquelles il consacrait dans ses « Chroniques d'ici » d'étincelants panégyriques. Il était fier d'avoir fondé, à Maubeuge, la première Société de jeu de crosse.

Parlerons-nous des « Edmonbeugeoiseries » qui amusèrent longtemps nos lecteurs ? Il les trouvait sans presque les chercher, et toutes étaient marquées au coin du meilleur esprit gaulois. C'était un genre nettement personnel, et, à ce titre, on pourrait succéder à Edmond Beuge, mais on ne le remplacera jamais.

* *

C'est le dimanche 6 janvier 1918, que M. Emile Neulliès, âgé de 72 ans et souffrant d'un mal cruel, fut brusquement arraché à son foyer et emmené, avec quelques-uns de nos concitoyens, pour une destination inconnue. Nous fûmes des très rares amis qui, connaissant l'heure du départ, purent l'accompagner à la gare, et nous eûmes la sensation bien nette que nous ne le reverrions plus. Pour se rendre compte de ce que fut ce voyage vers la terre d'exil, il suffit de lire les quelques notes que notre ami griffonna à la hâte sur un carnet, notes d'un laconisme terrible :

« Parti de Maubeuge le 6, à 5 heures du soir. Train non chauffé. Départ d'Aulnoye, 11 heures. Train non chauffé. Arrivée à Sedan, le 7, à 5 heures 1/2 du matin. Première nuit froide, pas de chaleur à la conduite, pieds gelés, pas dormi. Chaussures et vêtements mouillés, jamais secs. »

« C'est ensuite la traversée des pays rhénans, avec d'interminables arrêts dans les gares, une soupe maigre de temps à autre, et le froid toujours grandissant. »

Le 9, notre ami note sur son carnet : « Nuit glaciale, il neige, on est transi. »

Le 10, le convoi arrive à Posen, par 20 degrés sous zéro :

« On gratte la glace des vitres pour se laver les mains. Depuis le départ, aucune ablution, faute d'eau. Mêmes effets, mêmes chaussures depuis le départ. Toujours assis pour dormir. Quand reverrons-nous un lit sans matelas ! »

Le 12, la neige et le froid sont de plus en plus intenses. Voici les toutes dernières lignes du carnet : « A Stallüponen, les corbeaux vien-

nent picorer les miettes le long de nos portières. Heureux corbeaux, eux ont la liberté ! A 1 heure 1/2, première station russe, Wirbalen. La neige et le « cafard » nous envahissent de plus en plus. On annonce notre arrivée vers 5 heures. »

Ce que fut l'arrivée, et comment la Mort entra dans le misérable camp, un compagnon d'infortune de M. Neulliès, notre éminent confrère Emile Ferré; rédacteur en chef de l'Echo du Nord, va nous le dire, dans un document encore inédit :

« Ah ! que les routes étalent longues, dans cette terrible journée du samedi 12 janvier 1918 — ou, plutôt, il n'y avait pas de route, il n'y avait pas de sentiers, il n'y avait, à travers la steppe vallonnée, dans la neige incessante, que la trace laissée par la longue théorie des otages de France, en marche vers leur lointaine prison. Des jours et des jours, des nuits et des nuits, durant une interminable semaine, on les avait tenus enfermés dans des wagons sans lumière, sans eau, sans feu, où la glace pendait aux portières comme des stalactites, où le gel formait sur les vitres, en fantastiques arborescences, d'impénétrables rideaux ».

Ils marchaient, ils marchaient sur la neige qui tombait en rafales, et leurs barbes, semée de glaçons, donnait à quelques-uns l'aspect de ces vieux saints de pierre qui se détachent en hauts-reliefs aux portails des cathédrales.... Ils marchaient, ils marchaient flagellés par l'âpre bise qui soufflait du Nord-Est, et les mouchoirs gelaient dans les poches, et les corps infléchis grelottaient sous la morsure du froid... Ils marchaient ayant peine à se tenir, trébuchant, dans les creux, leurs jambes tout à coup déséquilibrées par les brusques inégalités du terrain que la neige dissimulait sournoisement 'comme des pièges... Et après avoir longtemps marché, laissé des villages aux maisons lépreuses, croisé des moujiks aux huppelands de peaux de bêtes, traversé un bois où se voyait la trace des loups, salué de rustiques cimetières où se dressaient de grandes croix lithuaniennes, ils descendent vers une ancienne ferme dont les bâtiments se groupent en une vaste cour.

« C'est là, c'est Millejgany ! »

« J'ai vu, continue M. Ferré, j'ai vu, sur un grabat jeté par terre, sans draps, sans oreiller, avec des couvertures d'emprunt, le vieil-

lard mourant qui fut le premier de la lugubre série. Sa figure émaciée, où les yeux brillaient d'un étrange éclat, avait quelque chose d'immatériel, sa voix sans force, voilée, indistincte, disait des mots qu'elle n'achevait pas. C'était une voix d'au-delà, parlant déjà une langue qui n'était pas de la terre... Je me suis penché vers lui. Son regard cherchait mon regard. Oh ! ce sourire d'infinie tristesse, d'amère résignation qui flottait sur ses lèvres, d'où sortait un souffle en saccades, pénible comme un râle !... Le soir tombait, l'obscurité enveloppait la salle. Une lampe faisait dans un coin une clarté fumeuse... »

Le vieillard continuait de me parler, et je ne le comprenais plus. Et son regard se faisait plus insistant, plus mobile, d'une mobilité inquiète et suppliante, comme s'il cherchait, comme s'il demandait des absents... »

Et les absents qu'il cherchait, après lesquels soupirait tout son être douloureux, c'était la famille, c'étaient les amis chers, c'était tout ce qui atténue les affres du redoutable passage, c'était le Christ miséricordieux dont les bras tendus accueillent l'âme qui s'en va...

Et il mourut la nuit, dans un abandon qui n'est comparable qu'à celui du Calvaire, tandis que ses compagnons d'exil, ne soupçonnant rien du drame qui se déroulait à leurs pieds, cherchaient sur leur couchette de bois un sommeil toujours rebelle, et qu'au dehors les loups venaient flairer le bâtiment où la mort était entrée... »

Millejgany, Millejgany, ton nom restera dans notre souvenir, amer comme l'exil, funèbre comme un tombeau. »

La mort qu'a retracée M. Emile Ferré en ces termes saisissants... ce fut la mort d'Emile Neuillès !



Un autre témoignage.

Un habitant de Rousies, Léopold Jules TROKAY, directeur de laminoirs, l'accompagne. Le froid est intense, M. NEUILLES, âgé de 72 ans, est malade. Comme un fonctionnaire de la ville essayait d'obtenir un sursis, il lui fut répondu: "nous n'avons pas la même façon d'envisager la guerre, nos ordres sont précis et les arrestations sont opérées de façon à les

rendre, le plus possible, pénibles et impressionnantes".

Accompagné de 590 autres otages, il arriva le 11 janvier à Zoste en Pologne à 19 heures, et dut faire à pied, par une épouvantable tempête de neige, les sept kilomètres qui le séparait du camp de Milejgany en Lithuanie. Il succomba dans la nuit du 15 au 16 janvier, des suites d'une congestion causée par le froid, comme le raconte M. Emile FERRE, directeur de l'Echo du Nord, qui était au nombre des otages:

« J'ai vu, sur un grabat jeté par terre, sans drap, sans oreiller, avec des couvertures d'emprunt, le vieillard mourant qui fut le premier de la lugubre série. C'était M. Neuillès, architecte, bien connu dans le Nord, adjoint au maire de Maubeuge. Sa figure émaciée, où les yeux brillaient d'un étrange éclat, avait quelque chose d'immatériel; sa voix sans force, voilée, indistincte, disait des mots qu'elle n'achevait pas. C'était une voix de l'au-delà, parlant une langue qui n'était pas de la terre... Je me penchai vers lui; son regard cherchait mon regard. Oh! ce demi-sourire d'infinie tristesse et d'amère résignation qui flottait sur ses lèvres, d'où sortait un souffle en saccades, pénible comme un râle!...

Le soir tombait, l'obscurité enveloppait la salle. Une lampe faisait dans un coin une clarté fumeuse. Le vieillard continuait de me parler et je ne le comprenais plus. Et son regard se faisait plus insistant, plus mobile, d'une mobilité inquiète et suppliante, comme s'il cherchait, comme s'il demandait des absents. Et les absents qu'il cherchait, après lesquels soupirait tout son être douloureux, c'était la famille, c'étaient les amis chers, c'était tout ce qui atténue les affres du redoutable passage, c'était l'image du Christ miséricordieux dont les bras tendus accueillent l'âme qui s'en va...

Et il mourut la nuit dans un abandon qui n'est comparable qu'à celui du Calvaire, tandis que ses compagnons d'exil, ne soupçonnant rien du drame qui se déroulait à leurs pieds, cherchaient sur leurs couchettes de bois un sommeil toujours rebelle, et qu'au dehors des loups, dont on vit le lendemain les piétinements dans la neige, venaient flairer le bâtiment où la mort était entrée.

Le notaire Fiehaux, d'Oisy-le-Verger, assisté de deux témoins, fit l'inventaire du bagage de M. Neuillès. Il était des plus modestes. Deux mouchoirs de poche, une serviette de toilette,

un veston en drap gris, deux chemises de finette, trois boîtes de lait condensé: c'était tout. Et, comme on s'étonnait qu'un homme de cette condition ait quitté Maubeuge pour la Russie sans s'être muni de vêtements chauds et de lainages, on apprit ce détail lamentable que moins heureux - si l'on peut dire - que beaucoup d'autres, il n'avait pas été averti par l'autorité allemande du lieu de sa déportation et qu'il pensait qu'on allait l'emprisonner à la citadelle de sa ville natale. C'est pourquoi, pendant tout le voyage, on l'avait vu grelotter sous un petit pardessus gris... ».

✻

Georges DUBUT, dans « Journal d'un bourgeois de Maubeuge écrit :

25 avril 1918. Quelques otages âgés ou malades sont revenus de Russie. Je suis allé voir l'un d'eux, M. A. Daniel, industriel à Louvroil, qui, épuisé de privations et de fatigue, garde encore le lit. Il a bien voulu cependant me faire le récit de son pitoyable exode.

Emmené à 5 h. 1/2 du soir à Hirson, avec la conviction d'y passer une visite médicale et de ne pas aller plus loin, il n'avait, comme beaucoup d'autres, emporté qu'une quantité insuffisante de vivres et de vêtements. Mais, sans aucun examen, les otages repartirent le 7 janvier à 1 h. du matin. Ils étaient au nombre de 59 choisis parmi les notabilités du clergé, de la magistrature et de l'industrie et furent embarqués, par un froid intense, dans des wagons de 3^e classe, ni éclairés, ni chauffés (dont MM. Emile Neulliès et René Autier de Maubeuge, E. Delattre, Walrand, boucher et M. Guimbellot de Ferrière, Michaux et Daniel de Louvroil, Trokay de Rousies et Vitini, sous-préfet de l'Aisne, évacué à Hautmont).

Le froid est intense, M. Michaux relève d'une congestion, M. Daniel est infirme, M. Neulliès, âgé de 72 ans, est malade; mais comme un fonctionnaire de la ville essayait d'obtenir pour ce dernier, au moins un sursis, il lui fut répondu : « Nous n'avons pas la même façon d'envisager la guerre, nos ordres sont précis et les arrestations sont opérées de façon à les rendre, le plus possible, pénibles et impressionnantes ».

Ils arrivèrent à Zoste, en Pologne, le 11 janvier à 7 h. du soir, et durent faire à pied, par une épouvantable tempête de neige, les 7 kilomètres qui les séparaient du camp de Millejgany. Quelques impotents purent, seuls, monter dans les traîneaux avec les bagages.

A Millejgany, petit village extrêmement pauvre, 428 d'entre eux furent internés dans un bâtiment agricole meublé de couchettes superposées, garnies d'immondes paillasses en fibre de bois, posées sur un fond de branchages. Ces abris avaient été laissés dans un état d'indescriptible mal-propreté par des prisonniers russes qui les avaient précédemment occupés. 163 otages, parmi lesquels MM. Edouard Delattre, Guimbellot, Walrand, de Ferrière-la-Grande et Vitini furent expédiés au camp de Roonn, près de Géwié, à 13 kilomètres. de Millejgany.

A Roonn comme à Millejgany, le traitement imposé fut excessivement rigoureux. Parqués dans des granges humides, sans air et sans lumière, sans eau potable, insuffisamment nourris, privés de service médical, rongés de vermine et dans l'impossibilité de prendre les soins de propreté indispensables, tous ces hommes, peu entraînés, en raison de leur âge et de leur situation sociale, à un tel régime, furent vite atteints par la maladie et décimés par la mort.

A Millejgany, entr'autres, M. Neulliès succomba dans la nuit du 15 au 16 janvier, des suites d'une congestion causée par le froid.

Dans l'espoir de voir améliorer leur pénible situation, les otages firent remettre, le 14 janvier, puis le 28 février, par un des officiers chargés de leur surveillance, une requête à l'ambassadeur d'Espagne à Berlin. Tentative qui amena au camp de Roonn, la visite de cet ambassadeur, dont la bonne volonté n'eut pas grande influence sur le sort des malheureux déportés. Une véhémence protestation auprès du chancelier d'Empire, n'eut d'ailleurs pas plus d'efficacité.

✻

Il était Officier de l'Instruction Publique, et titulaire de la médaille militaire, et sera chevalier de la légion d'honneur à titre posthume. Une rue de Maubeuge porte son nom. Il est inscrit sur la plaque commémorative dans le hall d'honneur de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Châlons en Champagne.

LA SALLE STHRAU

Texte d'Emile Neulliès paru dans le journal
« La Frontière » Du 13 aout 1910

La Salle Sthrau. A la descente des trams de Douzies et Sous-le-Bois, et longeant le théâtre de Maubeuge, la petite rue du Collège, de la Poste, des Écoles communales, du Bureau de bienfaisance, des Banques — rétrécie, vers 1878, par une municipalité mal inspirée, — conduit à une ancienne église, qui écrase de sa masse imposante le temple voisin de la Bienfaisance, où les pères des pauvres répandent la manne nourricière aux déshérités de la vie.

Au fond de la petite place, sur sa stèle de pierre, mon vieux maître vénéré Jules Frère, qui incarne la philanthropie, voisine avec le souvenir lapidaire de Sthrau, l'enfant qui personifie l'amour de la Patrie.

Et la Banque de France, monument élevé à Plutus, au sommet de la Grande-Grimpette, semble montrer aux petits prolétaires voisins des écoles communales, combien est escarpé le chemin de la fortune.

De la place d'Armes, on y accède par la rue de la Paix et la rue de Lazare-Carnot. La vieille église forme l'aile droite de l'antique Collège. Et c'est une aile d'immense envergure. L'aile gauche, c'est l'ancienne école communale, l'unique salle où 350 enfants étaient entassés ; l'unique cour minuscule, où ils prenaient leurs bruyants ébats, ce pendant qu'à côté les fils plus favorisés de l'aristocratie et de la bourgeoisie, au nombre... d'un tiers, jouaient à la balle, à la crosse, à l'attaque, au tataï, sur la vaste plaine du Collège, de dix mille mètres carrés. O sainte égalité !! Depuis, la démocratie a monté, et le petit poumon prolétaire avale le même cube d'oxygène que son congénère de la bourgeoisie....

Ce Collège et l'église ont été fondés par les jésuites, il y a près de 300 ans. C'est en 1624, époque de la consécration de cette église, que retentirent les premiers hymnes sacrés, les psaumes et les motets harmonieux, remplacés depuis par les hennissements des chevaux et ceux, aussi, oh ! très suaves, de la Philharmonie, alternés avec le silence des sacs de blé et.... des morts !!!

Car l'immense nef fut, tour à tour, église, écurie de cavalerie, magasin de grains, encore écurie, salle de gymnastique, et, de nos jours, salle de musique. Les phrases musicales y ont remplacé celles, moins harmonieuses, des gardes d'écurie et les blasphèmes, qui avaient, eux-mêmes, succédé à la prière.

Elle fut même nécropole, comme les églises de jadis, -car les dernières fouilles mirent à nu de nombreux cadavres de jésuites qui, depuis près de 300 ans, dormaient leur dernier sommeil en leur loculus de briques, sous le piétinement des chevaux, qui ne l'interrompit jamais. Il en reste sans doute encore !! Brrr ! Ce n'est pas sur la lave d'un volcan que vous dansez, belles Maubeugeoises, aux jours de folies, c'est sur la cendre des disciples de Loyola !!!

Et vous, vaillants pompiers et divins musiciens, quand, aux jours de Saint-Mamert et de Sainte-Cécile, vous communiez gaîment, c'est sur la sainte table tombale qui recouvre les précepteurs de nos aïeux. Moines qui reposez sous ces froides pierres, vos mânes doivent se révolter, lorsqu'elles entendent les blasphèmes impies de la révolution qui monte.

Au temps où l'on y célébrait le culte divin, les chants religieux et les invocations à la divinité seraient parvenus jusqu'à elle, sans le superbe plafond ogival que nous admirons encore aujourd'hui, et qui dut être fabriqué avec le chêne des Bons-Pères de Rousies. Il est fait d'arcs doubleaux moulurés, divisés en caissons, ornés en leur centre d'une rosace en chêne sculpté. Une condition essentielle de l'art est remplie ici : le rapport intime entre la structure même et l'ornementation. La retombée est une corniche du dorique grec, dont les métopes et triglyphes ont reçu du temps de cruelles meurtrissures.

Une tribune, aujourd'hui rebouchée, communiquait avec le Collège ; grâce à elle, les religieux malades pouvaient entendre et suivre les offices.

Comme tous les gens riches, les jésuites avaient pignon sur rue. L'archaïque portail est, en effet, un pignon monumental, aux rampants de chêne sculpté, avec chimères semblables à la base, percé d'une immense baie ogivale, avec, en-dessous, la très belle porte du style grec le plus pur. Deux colonnes doriques portent, sur leur entablement, une niche à calotte cannelée dont la tourmente de 89 a dû chasser le saint. Le fronton est supporté par deux colonnes ioniques, que flanquent deux consoles de pierres étrangement chantournées.

Tout cela est de nobles et harmonieuses proportions, que Vitruve n'eût pas désavouées, d'une rectitude sévère, dans la forme, et d'une grande pureté des détails. Dans toute cette architecture, il ne manque qu'un seul ordre : c'est l'ordre des Jésuites !!!

Sur la porte moderne, dans les panneaux artistiques de fer forgé, que fabriqua Damien-Durant, figurent deux lyres. C'est l'enseigne de la maison actuelle : le temple de Dieu est devenu le temple d'Apollon. Aux ronflements de l'orgue grave, aux jurons des dragons, aux clameurs guerrières des excellents trompettes de Dupont, à tant de successifs avatars, ont succédé les mélodies enchanteresses de la vaillante Philharmonique !...

La vieille salle, qui a servi de scène à l'apothéose de notre ancien député, devenu ministre, M. de Marcère ; de notre éminent sénateur et ami, Henry Sculfort, qui eût dû l'être ; la vieille salle, où a retenti tour à tour l'éloquence et l'ineptie, devient une maison moderne. Il va y avoir de l'Art à tous les étages. L'électricité !... Un ascenseur, peut-être !...

On va y parler toutes les langues : le maubeugeois d'abord. Ce n'est pas celle qui aura le moins de succès ! On parlera en bas le langage des sons harmonieux ; à l'étage, le langage par des couleurs et l'imitation des formes. Ce qui est une façon figurée de dire qu'on remplacera les trompettes, chauds et bruyants, par des hommes de marbre froids et muets, et les toiles

d'araignée par des toiles de peinture de nos plus grands maîtres !

Dans cette salle superbe, que Phébus tamisé éclairera, d'un jour propice, on recevra tout le monde en payant, excepté la politique, payât-elle cent fois l'entrée. Et, cependant, il y aura des indépendants. Peut-être seront-ils républicains ? C'est de peu d'importance. Ils voisineront avec des... primitifs et des décadents. Les mânes de Mabuse, sur la place Verte, vont tressaillir d'aise. Et Auguste Guillain, son historien et son panégyriste, est mort trop tôt... pour la Société maubeugeoise des Amis des Arts.... et son exposition.

La cymaise de l'antique salle n'aura jamais été à pareille fête. Beaucoup de cadres ! comme on dit à Maubeuge, dans un superbe cadre ! Mais il y aura quelque chose dans ces cadres : de la couleur... et de la gloire... pour quelques-uns ! Au début de cet article, j'ai montré le chemin de la pinacothèque maubeugeoise. Il sera, envahi, car l'affinité musicale des Maubeugeois et de tous nos voisins de l'arrondissement dénote un sens artistique développé, qui trouvera, le 20 août, une occasion unique de se manifester.

Maubeuge va-t-elle devenir, avec son temple grec, la seconde Athènes du Nord ?

Dans ce vaste vaisseau, les jésuites célébraient autrefois le culte de Marie. Aujourd'hui, c'est Minerve qui trône sur les autels.

Les offrandes des fidèles à la belle déesse des Beaux-Arts commencent à affluer.

Qu'il s'agisse de femmes, ou de toiles, un déballage est souvent décevant. Ici, il est plein de promesses. Un brin de toilette, un peu d'ajustement montrera toutes ces œuvres de maîtres, dans leur épanouissement.

Nous avons vu nombre d'expositions similaires, à Fourmies, à Valenciennes, à Boulogne, voire à Lille ; Maubeuge va les surpasser toutes en nombre, en qualité et en variété. Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître. Honneur aux promoteurs ! Honneur aussi, aux amis des arts qui les ont encouragés !



21 MAUBEUGE avant le bombardement — Porte de la Salle St-Hrau.

LE RETOUR AU PAYS D'ÉLI ROLAND

Mort à Minden en 1917

Dimanche 21 février 1926 ont eu lieu, à Rousies, au milieu d'une assistance considérable, les funérailles définitives du soldat Elie Roland, décédé en captivité, le 20 septembre 1917, au camp de Minden.

Elie Roland, né le 21 juin 1870, à Anor, vint se fixer très jeune à Rousies où il devint contremaître à la Société des Appareils de levage, conseiller municipal, membre de plusieurs sociétés et commissaire de la Fanfare municipale.

Le défunt fut fait prisonnier au siège de Maubeuge avec les soldats du 4e territorial dont il faisait partie, puis envoyé à Minden, où, par suite des privations et mauvais traitements, il mourut.

Le Conseil municipal ayant à sa tête M. Pouplier, maire, la Fanfare municipale, les Sapeurs-pompiers, les vétérans de 70-71 ; les A. C. et Mutilés, les Combattants et Déportés belges, les sociétés de secours mutuels, la Jeunesse, etc., toutes les sociétés de la commune, les enfants des écoles sous la direction de leurs maîtres et maîtresses avaient pris place dans le cortège.

Les clairons et tambours sonnèrent « Aux Champs » lorsque M. l'abbé Tuche, curé de Rousies, assisté de M. le chanoine Mainil, fit la levée du corps. Tout le long du parcours, la Fanfare joua d'impressionnantes marches funèbres. A l'église, où s'était massée la foule, M. le chanoine Mainil fit un éloquent hommage du disparu, tombé pour la France. De nombreuses couronnes garnissaient le convoi, gages de la sympathie des habitants de Rousies. Entre autres, une délégation des Appareils de levage portait deux couronnes offertes l'une par le personnel, l'autre par la Société ; une palme avait été offerte par les Anciens Combattants.

Sur la tombe, M. Pouplier, maire, et M. Boquet, président des A. C., prononcèrent deux discours qui furent écoutés avec attention par la foule recueillie et émue.

Voici les discours prononcés lors des funérailles du soldat Elie Roland, décédé en captivité, au camp de Minden :

Discours de M. Pouplier. Mesdames, Messieurs. — En 1914, alors que le canon grondait, ce qui restait d'habitants à Rousies, se réunissait pour rendre un hommage mérité aux soldats Désenfant et Duhain, tombés à Maubeuge. Plus tard, après la fin de la tourmente, les recherches permettaient de retrouver et de ramener dans notre commune les restes de nos concitoyens Hasselin, Jacquemet et Meurant, tués à l'ennemi.

L'ami à qui nous avons chargé de rendre les derniers honneurs aujourd'hui, n'a pu mourir les armes à la main ; c'est sur la terre étrangère qu'il a succombé après avoir subi le douloureux calvaire de la captivité.

Elie Roland était né à Anor, le 21 juin 1870. Issu d'une famille d'honnêtes travailleurs, il était l'aîné de neuf enfants, aussi avait-il dû prendre de bonne heure le chemin de l'atelier pour aider ses parents à élever dignement ses frères et sœurs plus jeunes. Il était venu s'installer à Rousies, à la fondation des Usines Gottignies, qu'il ne devait quitter que lors de la mobilisation.

Ouvrier d'élite, excellent cœur, il s'était attiré les sympathies de tous, patrons et camarades d'atelier, et nous savons que c'est à la satisfaction générale qu'il remplissait les importantes fonctions qui lui avaient été confiées. Membre dévoué de nos sociétés, locales, commissaire de la Fanfare municipale pendant longtemps, jouissant de l'estime générale, il avait en 1909 accepté le mandat de conseiller municipal.

Hélas : Arriva le mois d'août 1914. Comme les autres, Roland rejoignit son régiment pour contribuer à la défense de son pays menacé. ... Messieurs, ceux d'entre vous qui ont connu les bagnes allemands savent quelle vie pénible il a fallu vivre pendant des années et ils savent aussi que si la convention de La Haye avait été respectée, beaucoup des nôtres qui sont morts là-bas auraient sans doute pu revoir le ciel de France.

Roland devait être de ceux qui ne sont pas revenus vivants, le 20 octobre 1917, il s'éteignait au camp de Minden, après une longue et douloureuse agonie. Les démarches d'une famille qui n'oublie pas, ont abouti et à cette

heure, ce qui reste de celui qui fût notre bon ami va être déposé dans la terre de son pays... ... Au nom de ceux qui t'ont connu et apprécié et qui si nombreux ont voulu rendre à ta mémoire un pieux hommage, je t'adresse un suprême adieu !

Discours de M. Boquet, président des A.C. Mesdames, Messieurs, il n'est pas de plus douloureuse mission, que celle d'apporter le dernier adieu, à un camarade. Cette mission m'est rendue plus pénible encore en venant au nom des Anciens combattants de Rousies, saluer la dépouille mortelle d'un de nos amis. Elie Roland fut incorporé au 4e territorial comme garde voie, fut prisonnier à la reddition de Maubeuge, il fut interné au camp de Minden. Vous dépeindre les souffrances physiques et morales, les privations subies par tous les prisonniers sans distinction. Légion ceux qui sont morts dans ces bagnes par manque de soins au milieu d'étrangers, privés d'une parole consolatrice d'un membre de famille, qui apporte un baume aux dernières heures de la vie. Combien en avons-nous vus poussés par la faim absorber des aliments contaminés, tassés dans des récipients et mourir d'empoisonnement.

... Anciens combattants, chers camarades, il nous faut retrouver l'esprit du front de combat devant le péril qui menace, qu'importe nos préférences, soyons seulement des Français. Unissons-nous et sachons vouloir, c'est notre devoir et c'est aussi notre intérêt. Il est temps que nous fassions l'action nécessaire et la politique des combattants qui sera une politique nationale placée au-dessus des partis. Tous nos camarades qui, sur l'Yser, ceux de l'Artois, ceux de la Somme et de Verdun, ceux de l'Argonne et des Vosges, ceux de l'Italie et du Vardar, ne se sont pas fait tuer pour que leurs veuves et leurs orphelins, pour que leurs camarades et la génération qui s'éteint, soient les témoins de la banqueroute dans une France amoindrie, devenue l'humble servante de la livre perfide, du dollar indifférent et lointain. Suivons notre maxime « unis comme au front ».

Camarade Elie, au nom de la section de Rousies et en mon nom personnel, je vous adresse le suprême adieu !

ROLAND Elie est né le 21 juin 1870 à Anor, fils de Joseph Alexis et de Hermance Robnet.

Il épouse, en premières noces, Marie Palmyre Naveaux le 18 juillet 1896 à Louvroil, et en secondes noces, Céline Hanon le 16 février 1901 à Ferrière la Grande.

Il sera chaudronnier chez Gottignies jusqu'à sa mobilisation comme garde voies au 4^e régiment d'infanterie territoriale, le 2 septembre 1914.

Il est fait prisonnier le 7 septembre et interné à Minden.

Son épouse est évacuée Au Plessis-Grammoire (Maine et Loire) ; c'est là qu'elle apprend le décès d'Elie, mort de maladie à l'hôpital de Bad Oeynhausen le 17 octobre 1917.

Sa sépulture a malheureusement échappé au recensement effectué par l'association.

LE PONT D'ASSEVENT

1890

C'est la pont reliant Rousies à Assevent, sur la Sambre, limite des deux communes.

Mais alors, pourquoi « pont d'Assevent » et non « pont de Rousies » ? Peut-être parce qu'il existait un bac (barque), côté Assevent, pour transporter les villageois.

Dès la construction des forts Séré de Rivières et le chemin stratégique les reliant, la construction d'un pont d'impose.

Le premier aout 1884, un rapport du Conseil Général indique : « Le pont d'Assevent, à construire sur la Sambre canalisée, est destiné au passage du chemin stratégique N° 14 (intérêt commun N° 231), du fort de Cerfontaine au fort Leveau⁽¹⁾. M. Derome, ingénieur en chef, est chargé de dresser le projet des travaux dont l'exécution est assurée par l'inscription d'un crédit au budget départemental. »

Il faudra attendre trois ans pour que le projet soit présenté.

Début 1888, les maires de Maubeuge, Rousies, Assevent, Elesmes, Mairieux Ferrière-la-Grande, Louvroil, etc, adressent une pétition au préfet pour demander aussi prochaine que possible de l'adjudication des travaux.

elle a eu lieu le 26 mai 1888 :

- Terrassement : 26500 francs ; M. Siméon Oranie, à La Fère, avec réduction de 23%.
- Tablier métallique : 28500 francs ; Société métallurgique d'Onnaing avec réduction de 1%

L'inauguration a lieu le dimanche 13 avril 1890

A deux heures, le conseil municipal de Rousies, accompagné de la fanfare communale et suivi d'une foule nombreuse, a été reçu sur le nouveau pont par le conseil municipal et la population d'Assevent.

Un membre de la jeunesse d'Assevent prit la parole en ces termes, pour souhaiter la bienvenue aux représentants de la commune de Rousies :

« A MM. les habitants, les musiciens de Rousies. Salut et Fraternité Messieurs, soyez les bienvenus à Assevent.

Messieurs, quoique éloignées à peine de quelques kilomètres, nos deux communes semblaient condamnées à une séparation per-

pétuelle. Une barrière naturelle, un obstacle infranchissable ; la Sambre nous privait de tous moyens de communication.

Aujourd'hui, la barrière est franchie, l'obstacle est aplani. Pour Rousies et Assevent, il n'y a plus de Sambre. Un pont relie nos deux communes. Je ne parlerai pas de l'utilité ni de l'importance de ce pont au point de vue stratégique. Je m'épargnerai même la peine d'énumérer, ici, les avantages matériels, sans nombre, que procure la création de ce pont aux agriculteurs riverains, aux commerçants des localités voisines, etc, etc.

Je ne veux, en ce moment, Messieurs, vous entretenir que d'un seul avantage moral que nous donnera dorénavant la création de ce pont. Je veux parler, Messieurs de la facilité avec laquelle nous pourrions désormais développer nos rapports d'amitié et de fraternité.

Jusqu'a présent, nous vivions isolés, nous nous considérons un peu, il faut l'avouer, de part et d'autre, comme des étrangers de la rive opposée. Aujourd'hui, nous connaissant mieux, nous serons meilleurs voisins ; nos relations prendront plus d'extension. Dans cette réunion même, déjà, Assevent et Rousies vont fraterniser ! et espérons-le, nous resterons frères longtemps !

Que la Liberté et l'Egalité règnent dans nos rapports, mais sachons surtout donner la préférence à leur sœur cadette, dans notre belle devise républicaine : la Fraternité.

Habitants de Rousies, vous avez fait le premier pas. Votre musique communale vient nous prêter son puissant concours et rehausser l'éclat de cette fête du pont, en nous faisant entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. Eh bien ! Messieurs nous répondrons par un bon accueil à votre empressement ; déjà nos sympathies vous sont acquises et au nom de la municipalité et de la jeunesse d'Assevent, je vous remercie de votre heureuse initiative.

Que ce pont nous serve donc de trait-d'union et de point de ralliement ! Que l'inauguration de ce pont ouvre dès aujourd'hui, pour les deux communes, une ère de paix et de Concorde !

Habitants, Musiciens de Rousies, encore une

fois, soyez les bienvenus parmi nous. »

M. Delmotte, président de la fanfare de Rousies, a très bien répondu par le discours suivant :

« Habitants d'Assevent, Nous sommes véritablement charmés de votre bienveillant et chaleureux accueil que nous considérons comme l'heureux début des bonnes relations que nos communes respectives auront désormais entre elles.

La construction de ce pont comble les vœux que nous formions tous depuis de si longues années et dont nous attendions la réalisation avec tant d'impatience.

Rousies et Assevent sont donc aujourd'hui matériellement unis, ils le seront bientôt aussi moralement. Nous avons la ferme espérance que nos rapports d'amitié et de fraternité se développeront rapidement, parce qu'en nous fréquentant davantage, nous nous connaissons et nous nous apprécions mieux.

Comptez, Messieurs, sur notre dévouement en toute occasion. C'est même avec bonheur que nous viendrons, dès que vous le désirerez, contribuer à l'éclat de vos fêtes. Cela nous sera maintenant facile, car ainsi que vous l'avez fort bien dit : « Il n'y a plus de Sambre. »

Habitants d'Assevent, nous vous remercions de la gracieuse réception que vous nous faites. Veuillez croire que nous en garderons le meilleur souvenir et que la solennité de ce

jour sera le point de départ de la parfaite union qui ne cessera de régner entre les deux communes.

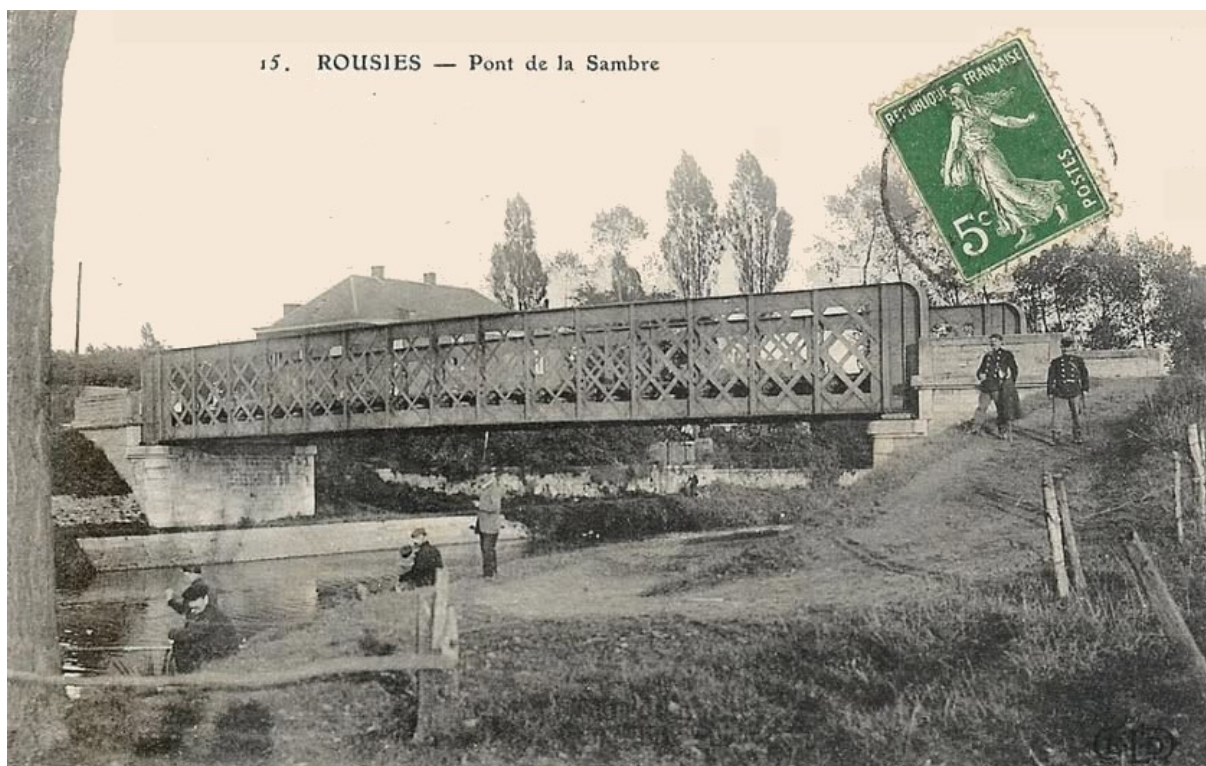
Vive Assevent ! Vive Rousies ! »

La fin de chaque discours était soulignée par les accents émus de la Marseillaise, au milieu des applaudissements réitérés de toute l'assistance. Le cortège s'est ensuite rendu à la mairie d'Assevent, où les vins d'honneur ont été servis par de charmantes jeunes filles. La musique de Rousies, sous l'habile direction de son chef, M. Henri Bousset, a terminé la fête en jouant sur la place, plusieurs morceaux, dont l'exécution fit le plus grand plaisir aux connaisseurs.

En résumé, fête charmante, constamment animée du plus grand entrain : les habitants des deux communes ont réellement fraternisé, la plus parfaite cordialité n'a cessé de régner entre eux, et les assistants n'oublieront pas cette bonne journée.

(1) Ce chemin « stratégique » existe encore sous la dénomination D136.

Il démarre à Cerfontaine, [fort de Cerfontaine], passe par Rousies, rue de Cerfontaine, rue de la mairie, rue Jules Huart, rue d'Assevent, Assevent, rue du Général de Gaulle, Elesmes, Mairieux, rue du Floricamp, [fort des Sarts], route de Feignies, Feignies, rue de Mairieux, [fort de Leveau], Maubeuge, rue de Mairieux, rue de Gréveaux, [ouvrage de Gréveaux], Neuf Mesnil.



15. ROUSIES — Pont de la Sambre

LA 20^e EXPOSITION DE L'ASCENSION

26 mai 2025

L'exposition qui marquait les 20 ans de l'association s'est tenue le jeudi 29 mai 2025, à la salle des fêtes de Rousies.

Que de chemin parcouru en 20 ans ! Je me rappelle cette première exposition le jeudi de l'ascension 2006, le 25 mai. Le thème était : « Rousies hier et aujourd'hui ». Pas de grilles ; mais des chevalets en bois prêtés par un habitant de Colletet



Jean-Pierre Bouleau et le président, Alain Delfosse, présentent les photos qui seront exposées.

Depuis lors, l'association a progressé dans la qualité et la mise en scène de ses expositions. Les passionnés d'histoire locale continuent de marquer ce rendez-vous annuel et demeurent nombreux à visiter cette exposition.

Liste des expositions de l'Ascension qui se sont tenues à Rousies :

- jeudi 25 mai 2006 : Rousies hier et aujourd'hui
- jeudi 17 mai 2007 : Rousies à travers les cartes postales et photos
- jeudi 01 mai 2008 : Les fanfares et harmonies de Rousies
- jeudi 21 mai 2009 : les 100 ans du Phénix et « Connaissez-vous Rousies ? »
- jeudi 13 mai 2010 : Les écoles de Rousies - reconstitution d'une salle de classe
- jeudi 02 juin 2011 : Inondations et industries roséennes. La Carpe d'Or et la Solre
- jeudi 17 mai 2012 : Rousies hier et aujourd'hui
- jeudi 09 mai 2013 : Le jumelage : rétros-

pective et "Rousies, quelques pages d'histoire"

- jeudi 29 mai 2014 : Rousies et le camp retranché de Maubeuge
- jeudi 14 mai 2015 : les inondations des deux rivières Sambre et Solre, et l'historique de la salle des fêtes
- jeudi 05 mai 2016 : les entreprises et l'industrie Roséenne
- jeudi 25 mai 2017 : Rousies, images du passé
- jeudi 10 mai 2018 : La vie dans le camp retranché de Maubeuge, du début de l'occupation jusqu'à l'armistice
- jeudi 30 mai 2019 : « Rousies hier et aujourd'hui », et « l'aérostation et aviation au début du siècle dernier ».
- jeudi 21 mai 2020 : Annulée pour cause de sécurité. Remplacée par les pages d'histoire du vendredi sur facebook
- jeudi 13 mai 2021 : Annulée pour cause de sécurité. Exposition virtuelle "les églises de Rousies"
- jeudi 26 mai 2022 : De la bataille de France à la libération
- jeudi 18 mai 2023 : Hommage à Philippe Nicodème et Jack Guillemain
- jeudi 09 mai 2024 : 80e anniversaire de la libération la résistance
- jeudi 29 mai 2025 : 80e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. 20e anniversaire de l'association

D'autres expositions ont vu le jour dans les localités voisines : Maubeuge, Boussois, Colletet, etc.

L'exposition 2025.

- ♦ Lundi 26 mai : installation. Merci à Roger, Gérard et Michel qui m'accompagnaient. Après-midi : visite d'un journaliste de la Voix du Nord qui nous a consacré un magnifique article paru dans l'édition du jeudi.
- ♦ Mardi 27 mai : Les élèves de CM2 de l'école primaire Pasteur, accompagnés de leurs professeurs, ont effectué une visite des expositions où leurs dessins ont contri-

bué rehausser la qualité de l'exposition.

- ♦ Mercredi 28 mai : vernissage.
- ♦ Jeudi 29 mai : ouverture de l'exposition à 8h; présentation des ouvrages publiés par l'association, y compris les trois derniers titres de cette année.



Lundi après midi, l'exposition est installée. Photo prise par le journaliste de la Voix du Nord : Alain, Michel et



LES LIVRES ÉDITÉS PAR L'ASSOCIATION



LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Monographie de Rousies



Alain Delfosse

St. Rousies - Hauts-de-France

DE LA BATAILLE DE FRANCE A LA CAPITULATION

mai 1940—mai 1945



Alain Delfosse



LA RESISTANCE DANS L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES

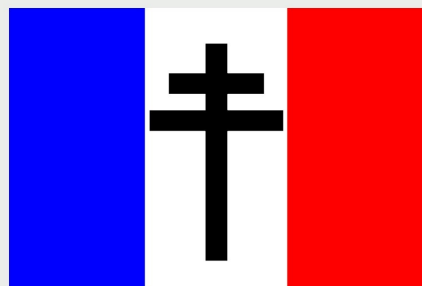
**80^e ANNIVERSAIRE
DE LA
LIBERATION**

Alain Delfosse



LA RESISTANCE DANS LA REGION DE MAUBEUGE

Historiques des compagnies, tracts et affiches.
L'affaire des officiers de Maubeuge



Alain Delfosse

LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN PAYS DE MORMAL



Gérard Klein



LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Monographie de Rousies tome 3



Alain Delfosse



LES ECOLES DE ROUSIES



Monographie de Rousies tome 7

Alain Delfosse

HENRIETTE MORIAMÉ LOUISE THULIEZ

héroïnes de la première guerre mondiale



Alain Delfosse

Association Racines et Patrimoine

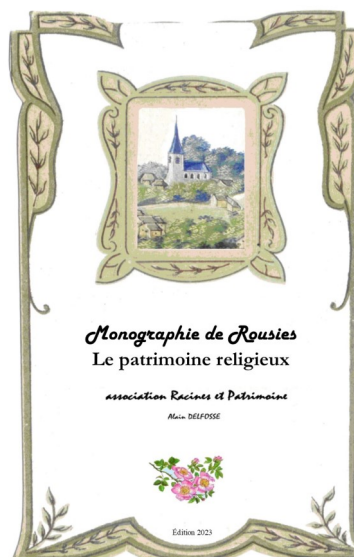


Comment le Général Vichyssois Pulcinelli a condamné les trois officiers de Maubeuge Héros de la Résistance

Compte-rendu analytique du procès
devant le Tribunal Militaire de Paris



En vente au Comité pour la Libération des Officiers de Maubeuge
11 boulevard de Montmartre Paris 2e



Monographie de Rousies
Le patrimoine religieux

association Racines et Patrimoine
Alain DELFOSSE

Edition 2023

Faits divers et accidents

relevés dans le « Journal de Fourmies » pour le 1^{er} semestre de l'année 1890

Fourmies

Terrible accident. La voiture de M. Bertaux Constant, propriétaire rue d'Anor, remontait vendredi vers midi la rue des Rouets. A la même heure, le chariot de MM. Flament et fils, chargé de balles de laine, descendait la même rue. Les deux attelages se rencontrèrent à la hauteur de l'entrée du Cimetière. A ce moment, un enfant de 5 ans et demi,

Carion Marceau, qui suivait la voiture de M. Bertaux, la quitta pour aller jouer sur les pierres qui se trouvent au pied de la porte du cimetière. Il n'avait pas vu le chariot qui arrivait en sens inverse : il fut renversé par le cheval de gauche, piétiné, et les deux roues de gauche lui passèrent sur la tête et le corps.

Lorsqu'on releva l'enfant, il avait la tête absolument écrasée ; ses deux bras étaient brisés et l'une de ses jambes portait de nombreuses blessures.

On transporta le petit cadavre au domicile de ses parents qui habitent au-dessus du cabaret Au Cheval blanc, c'est-à-dire en face du théâtre de l'accident.

On juge du désespoir de la pauvre mère. Les époux Carion ont encore quatre enfants dont deux filles jumelles de six semaines.

Acte n° 3 de l'état civil de Fourmies

Le 3 janvier à midi, Marceau Voltaire Ernest **CARION**, âgé de 5 ans, né et domicilié à Fourmies, fils d'Ernest et de Zoé Rosine Gard, est décédé dans la demeure de ses parents, rue des Rouets.



Wignehies. — Nous avons malheureusement à signaler un second décès, causé par l'explosion de l'usine à gaz de Wignehies : celui de Camille Richez, dont les blessures ne paraissaient cependant pas bien graves, le lendemain de l'accident. C'est que les blessures réservent souvent de douloureuses surprises. Richez a succombé dimanche soir à l'hospice de Wignehies. Ce malheureux ouvrier n'était âgé que de 45 ans ; il laisse une veuve et cinq enfants.

Son corps a été transporté mardi à Clairfontaine où il a été inhumé mercredi matin.

Acte n° 4 de l'état civil de Wignehies

Le 5 janvier à 8 heures du soir, **RICHET** Adolphe Camille, âgé de 46 ans, maçon, né et domicilié à Clairfontaine, époux d'Ernestine Adèle Juliette Richet, fils de Bénoni et de Victoire Augustine Molle, est décédé à l'hospice de Wignehies, rue de Féron.



Fourmies.

Accès de fièvre chaude. — Le nommé C..., âgé de 62 ans, déboureur au Peignage Anglais et demeurant rue d'Orient, ne jouissait plus, depuis quelque temps, de toutes ses facultés mentales.

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, cet homme quittait tout à coup son travail, l'air égaré, le regard perdu.

Le lendemain matin, le sieur Joseph Cornée et la dame Hardy le retrouvaient gisant dans une pâture, située à proximité de la rue du Marais et appartenant à M. Flament. Le malheureux s'était, dans un accès de fièvre chaude, enfoncé la lame d'un canif dans la gorge.

Il n'était cependant pas mort ; on le transporta à son domicile où il succomba le lendemain vers midi.

Acte n° 19 de l'état civil de Fourmies

Le 13 janvier à midi, **DELCAMBRE Charles** Joseph, âgé de 62 ans, déboureur, né à Barbençon (Belgique), domicilié à Fourmies, fils de Séraphin et de Marie Jacquet, veuf en premières noces de Colombe Durant, époux de Joséphine Remonda, est décédé en sa demeure, rue d'Orient.



Glageon. — Vendredi dix courant ont eu lieu les funérailles d'Alfred Divry, ancien combattant de l'armée du Nord et ensuite musicien au 24^e de ligne. Bien que la famille n'eût envoyé aucune invitation, l'église était comble d'une foule recueillie. Au cimetière M. Méhaut, au nom de la Société de musique, a prononcé les paroles suivantes, que nous reproduisons à la demande de la famille du défunt :

« Malgré la poignante émotion que j'éprouve

en ce moment, il est de mon devoir de dire un dernier adieu à notre cher Alfred, nouvelle victime de cette maudite guerre qui nous a coûté tant de larmes, de sang et de vies précieuses. »

« Je le vois encore quand il est venu me faire ses adieux avant de partir, dans les premiers jours d'août 1870. « Je vais être soldat, chef », dit-il d'un air résolu ; Et, comme je le félicitais de ses bonnes dispositions : « Je n'ai pas peur, répliquât-il, puisque le bon Dieu le veut, je pars sans crainte sous sa bonne garde. L'homme courageux, qui croit fermement, est encore, au moment du danger, plus fort et plus vaillant ».

« Il partit donc, comme toute la jeunesse de ce moment, plein d'ardeur et de courage et, à peine au régiment, sans avoir eu le temps de s'exercer, il fallut figurer sur vingt champs de batailles, où, prodiges d'héroïsme, ces conscrits à peine armés de toutes sortes d'armes disparates, firent reculer ces troupes allemandes qui se croyaient les premières du monde ».

« Mais, hélas les combats glorieux et les victoires de la petite armée du Nord ne s'obtinrent point sans des pertes cruelles : les uns furent foudroyés sur le champ de bataille, d'autres grièvement blessés allèrent dans les hôpitaux ; enfin beaucoup, comme notre malheureux Ami, contractèrent, dans la neige durcie par les gelées, le germe de maladies qui tuent plus sûrement que le canon ».

« Il y aurait de longues années que nous aurions perdu celui que nous pleurons aujourd'hui, s'il n'avait pas été l'objet de soins si touchants, si éclairés et si assidus de sa compagnie dévouée : car il a trouvé, dans son épouse, toutes les tendresses d'une mère, l'amour immense de la femme de bien et le dévouement sublime de la sœur de charité ».

« Cher Alfred, dès ton jeune âge, tu fus mon élève en musique, puis tu fis partie de notre société - que tu aimais tant - jusqu'au moment de ton départ pour l'armée. Elève ou musicien, tu fus un modèle et tu as toujours eu droit aux éloges les mieux mérités. Dans la musique du 24^e de ligne, où tu fus incorporé après la guerre, tous ceux qui te connurent furent tes camarades, tes chefs furent tes amis. Il était donc tout naturel que, le jour de ta libération du service, ton chef te dise, comme dit : « Divry, je te regrette comme homme et comme musicien ».

« Nous aussi, nous te regrettons comme homme et comme musicien, nous te regret-

tons comme un digne ami ».

« Adieu, Alfred et, espérons-le, au revoir ».

Acte n° 3 de l'état civil de Glageon

Le 8 janvier à 2 heures du matin, DIVRY Alfred Eugène, âgé de 39 ans, tonnelier, né et domicilié à Glageon, époux de Marie Valère Caudry, fils de Jean Baptiste et de Marie Catherine Detrait, est décédé en sa demeure rue de Fourmies.

✂

Trélon. — Samedi ont eu lieu à Trélon, les funérailles de M. **Emile Patté**, décédé à Lille des suites de l'influenza, adjudant au 43^e de ligne à Lille.

A cette touchante cérémonie assistaient bon nombre de soldats de la compagnie du défunt, beaucoup de réservistes, dont quelques-uns en tenue militaire, tous les conscrits de sa classe, la gendarmerie et la douane, témoignant ainsi de leurs sympathies pour leur ami regretté.

Plusieurs couronnes couvraient le cercueil. Au cimetière, deux discours faisant l'éloge du défunt ont été prononcés : le premier par un officier de son régiment, le second par M. Octave Cowez de Trélon, sous-lieutenant de la réserve.

Il est né à Saint Quentin le 14 février 1864, et il est décédé le 22 janvier 1890 à l'hôpital militaire de Lille. Il habitait Trélon.

✂

Féron. — Nous rapportons, dans notre numéro du dimanche 12 janvier, la disparition de **M^{me} Jean-Baptiste Wardavoir**, de Féron, oui avait quitté sa maison depuis le 30 décembre et que sa famille faisait rechercher par tous les moyens employés en pareille circonstance.

Malgré les recherches les plus minutieuses dans toute la contrée, cette femme n'avait pu être retrouvée. Dimanche, dernier M. Wardavoir rassembla une quinzaine de ses amis, et organisa une battue dans le bois du Fresseau. La forêt fut visitée en tous sens, et vers midi, le sieur Modeste Degrelle, journalier, découvrait le cadavre de la malheureuse femme au pied d'un chêne, dans le bois Colinet, à environ quatre cents mètres de la Cense à Lumettes, sur le territoire de la commune de Glageon.

M^{me} Wardavoir était absolument méconnaissable ; son visage était déjà noirci, mais elle

n'avait pas, comme on l'a prétendu, une partie de la figure enlevée.

Ses cheveux étaient tombés et les ongles se détachaient au toucher....

Elle était assise au pied de l'arbre, près duquel son parapluie était planté ; à ses côtés se trouvaient son panier renfermant un morceau de lard et une bouteille vide.

Modeste Degrelle appela les autres batteurs et l'un d'entre eux alla prévenir l'autorité. La gendarmerie de Trélon vint le jour même accompagnée de M. le docteur Ringuet qui procéda aux constatations légales ; toutefois le cadavre dut passer la nuit dans le bois, en attendant l'arrivée d'un cercueil.

Lorsque le soir fut venu, une lanterne allumée fut accrochée à une branche et M. Wardavoir veilla le corps de sa femme en compagnie de ses amis.

Le lendemain matin, le cadavre fut mis en bière et ramené au hameau des Bruyères, qu'habitaient les époux Wardavoir. L'inhumation eut lieu lundi après-midi.

M^{me} Wardavoir était âgée de 69 ans.

Elle se livrait fréquemment à la boisson et il résulte des renseignements que nous avons recueillis dans Féron, que le jour de sa disparition elle avait acheté un litre d'eau-de-vie dans un cabaret du village, en avait empli la bouteille qu'elle portait et avait bu le surplus dans le débit même.

Il est très probable qu'après avoir absorbé le contenu de sa bouteille elle se sera égarée dans le bois et sera tombée à l'endroit où on a trouvé son cadavre.

En tous cas, elle a dû succomber à une congestion cérébrale causée par le froid.

On comprendra que si nous rapportons ces détails, c'est pour servir de leçon aux malheureux buveurs.



Vieux-Reng. — Les dégâts causés par l'incendie de Vieux-Reng, que nous avons signalé dans notre dernier numéro, s'élèvent à 54 mille francs, couverts par des assurances. Le feu a pris vers 11 heures du soir à une meule de paille appartenant à M. Landrecies. Les flammes, poussées par un vent violent, ont vite atteint les habitations voisines distantes de 25 mètres.

Seize bâtiments, tant maisons que granges et étables ont été la proie des flammes.

La tempête rendant tous les secours impuissants, ce n'est que vers cinq heures du matin, alors que tout était consumé, que l'on a pu

prendre quelque repos.

La malheureuse victime dont nous avons parlé une pauvre veuve, Mme Catherine Libert, âgée de 73 ans, qui, après avoir donné l'alarme, est imprudemment rentrée chez elle, a été retrouvée le lendemain dans sa cave où elle est morte asphyxiée....

La cause du sinistre est jusqu'à présent inconnue, mais on croit que la malveillance n'y est pas étrangère.

Acte n° 7 de l'état civil de Vieux Reng

Le 27 janvier à une heure du matin, MOLLE Catherine Aldegonde, âgée de 73 ans, née à Villers Sire Nicole, domiciliée à Vieux Reng, veuve de Libert Jean Joseph, fille de Philippe et de Lagneau Aldegonde, est décédée en sa demeure, rue de Souave.



Fourmies. M. Menjuc, préposé des douanes aux Noires Terres, a succombé mercredi à la maladie de poitrine qui le minait depuis longtemps, et a été inhumé vendredi.

L'uniforme du défunt et une couronne offerte par les douaniers de la brigade recouvrainet le cercueil.

Une trentaine de douaniers venus des brigades des environs assistaient aux funérailles du regretté Menjuc, qui comptait 17 ans de service.

Il laisse une veuve et une enfant de 8 ans.

Acte n° 52 de l'état civil de Fourmies

Le 5 février à 10 heures du matin, **Jean Pierre MENJUC**, âgé de 35 ans, préposé des douanes à Vielle-Louron (Hautes-Pyrénées), domicilié à Fourmies, fils de Joseph et de Jaquette Maureillon, époux de Constance Louise Depernay, est décédé à son domicile, rue d'Anor.



Taisnières sur Helpe. Mardi soir, M. **Troyaux Henri**, conduisait une charrette sur la route de Dompierre ; dans l'obscurité, une roue monta sur un tas de pierres et le véhicule, perdant l'équilibre, se renversa sur le conducteur. Dégagé presque aussitôt et avec peine par des passants, témoins de l'accident, Troyaux a été transporté chez lui où, malgré les soins que lui prodigua le docteur Mary, il ne tarda pas à expirer.



Glageon. Le sieur **Lixon Jean-Baptiste**,

rentier à Glageon, s'était rendu, le 20 courant, à Trélon et de là à Ohain où il assista avec ses frères et sœurs, à la messe du bout de l'an d'une autre sœur. Il retourna à Trélon vers 5 heures, rendit visite à un ami et ne repartit pour Glageon que vers 7 heures du soir. Pour arriver plus vite, il prit un sentier de traverse mais, malheureusement, les ténèbres l'empêchèrent de voir son chemin et il tomba d'un petit monticule de 3 mètres de hauteur environ, situé dans une pâture appartenant au sieur Pétriset. Son cadavre fut découvert le lendemain par la dame Goret, qui allait chercher son lait. M. le docteur Huart, appelé à constater le décès, l'a attribué à une congestion cérébrale causée par le froid.

Acte n° 52 de l'état civil de Trélon

Le 11 février à 8 heures du matin, LIXON Jean Baptiste, âgé de 75 ans, propriétaire, célibataire, domicilié à Trélon où il est né le 4 novembre 1814, fils de Jean Baptiste et de Catherine Fostier, est décédé en cette commune, lieu dit « Les Haies ».

☞

Fourmies. Jeudi, vers midi, le sieur **Antoine Bouret**, âgé de 47 ans, fileur à la Sans-Pareille, et demeurant au Trieux-de-Villers, au lieu dit la Plaine-à-Joncs, s'est pendu dans les circonstances suivantes :

La femme de Bouret, nommée Félicienne Moreau, entretenait depuis longtemps déjà des relations coupables avec Arthur Bocquillon, âgé d'environ 30 ans, sans profession connue. Bouret, qui était, un excellent ouvrier, était désespéré de voir la mauvaise conduite qu'avait sa femme, laquelle dépensait avec Bocquillon, l'argent rapporté à la maison par son mari et ses enfants.

C'est sous l'empire de cette idée que Bouret résolut d'en finir avec la vie. Il alla dans le bois, qui est peu éloigné de sa maison et avisant une branche basse, se pendit avec sa cravate. Mais son fils aîné, âgé d'une vingtaine d'années, prévoyant la résolution funeste de son père, courut après lui et fut assez heureux pour arriver à temps et empêcher son père de mettre fin à ses jours.

Bouret revint chez lui, mais quelques moments après, profitant de l'absence de son fils et sûr qu'il était de n'être pas vu, il retourna se pendre.

Ce n'est que vers 2 heures de l'après-midi que la Gendarmerie, prévenue du suicide, vint sur les lieux procéder à une enquête.

Le défunt était très estimé de tous ceux que le connaissaient. C'était un très bon ouvrier qui travaillait toute la semaine et fréquentait peu le cabaret.

Il laisse malheureusement trois enfants, dont l'aîné, comme nous l'avons dit plus haut à 20 ans, et deux autres enfants qui sont encore jeunes.

Acte n° 88 de l'état civil de Fourmies

Le 27 février à 10 heures du matin, Antoine Florentin BOURET, âgé de 46 ans, né et domicilié à Fourmies, fils de Joseph Antoine et de Florence Gochon, époux de Hortense Moreau, a été trouvé décédé dans le bois communal, lieu dit « Trieux de Villers ».

☞

Sains du Nord. Folie alcoolique. — Un vieillard de cette commune, **Tricoteux Pierre-François**, âgé de 69 ans, avait été, il y a 3 mois environ, congédié de l'établissement où il travaillait, son patron s'étant aperçu que la boisson occasionnait chez lui des désordres cérébraux.

Depuis son renvoi, cet homme se livrait de plus en plus à sa funeste passion, et il ne se passait guère de jour où il ne fut complètement ivre.

Dimanche dernier, en revenant de la messe, sa femme le trouva pendu. Pour accomplir cet acte de désespoir, Tricoteux avait lié l'extrémité d'une corde au loquet de la porte de sa chambre et la passant ensuite autour de son cou, s'était laissé glisser.

Lorsque sa femme le découvrit, il avait déjà cessé de vivre. C'est en vain qu'on lui prodigua tous les soins usités en pareille circonstance : le docteur Marlière, appelé en hâte, n'a pu que constater le décès de ce malheureux.

Acte n° 12 de l'état civil de Sains du Nord

Le 2 mars à 11 heures du matin, Pierre François TRICOTTEUX, âgé de 69 ans, rentier, né à Vaux-Andigny, fils de Jean Baptiste et de Usmérine Boulet, époux d'Octavie Daniel, est décédé en sa demeure, rue « entre les deux ponts ».

☞

Landrecies. — Le parquet d'Avesnes s'est transporté mercredi dernier à Landrecies, pour y poursuivre ses recherches au sujet des avortements qui y ont été pratiqués (des ossements de 3 enfants avaient été retrouvés

dans une houblonnière). Les inculpés sont nombreux. La principale accusée dans cette affaire, Célestine Blos, a assisté à l'exhumation du cadavre de la femme Tricot, d'Happegarbes (hameau de Landrecies), morte le 6 octobre dernier.

Les renseignements recueillis et le résultat de l'autopsie à laquelle s'est livré M. le docteur Girard, médecin légiste à Avesnes, ont établi la preuve de la culpabilité de Célestine Blos.

De nouvelles révélations sont faites tous les jours et les arrestations de plusieurs filles et femmes sont imminentes.

Le mari de la femme Tricot, devenu fou de douleur, s'est empoisonné quelques jours avant la mort de sa compagne.

Une nouvelle arrestation, celle d'un relieur de Landrecies, impliqué dans cette affaire, a été opérée. Elle porte à 12 le nombre des personnes arrêtées jusqu'ici.

Acte n° 71 de l'état civil de Landrecies

Le 6 octobre 1889 à 2 heures du matin, **Marie Nathalie Delporte**, âgée de 38 ans, cultivatrice, née et domiciliée à Landrecies, veuve en premières noces de Constant Reumont, épouse de Jules Tricot, fille de Louis Laurent et de Nathalie Monier, est décédée à son domicile, lieu dit Happegarbes.

Acte n° 77 de l'état civil de Landrecies

Le 17 novembre 1889 à midi, **Jules TRICOT**, âgé de 41 ans, cultivateur, né et domicilié à Landrecies, veuf en premières noces de Palmyre Maria Meurant, veuf de Marie Nathalie Delporte, fils de Charles et de Adélaïde Ghis, est décédé à son domicile, lieu dit Happegarbes.



Trélon. M. Motte, maire de Trélon, vient de recevoir de l'autorité militaire, un avis l'informant de la mort d'un de ses concitoyens, le nommé Hannecart Adolphe, âgé de 24 ans, engagé volontaire dans la légion étrangère, décédé accidentellement à Méchéria (Algérie). Hannecart, qui est marié et père d'un enfant, s'est tué en tombant dans un puits profond, dont la neige dissimulait l'ouverture.

Acte n° 183 de l'état civil de Trélon, transcription.

Le 26 février 1890 à 2 heures et demie du soir, **HANNECART Adolphe**, soldat de 2e classe au 1e régiment Etranger, 3e bataillon, 4e compagnie, âgé de 23 ans, né le 12 avril

1866 à Trélon, fils de Joseph et de Foulon Amélie, a été trouvé mort dans un puits situé à 200 mètres au nord est du village de Méchéria.



Fourmies. — Un noyé. Ce matin, samedi, vers 8 heures, Monsieur Delbove Barthélémy, propriétaire à Anor, passant, à proximité du premier étang des Moines, remarqua, flottant sur l'eau, près de la vanne, une casquette, un sabot et un petit paquet de linge. A l'aide d'une perche, il ramena le tout sur la berge et constata que le paquet était formé d'un essuie-mains contenant deux tartines et du beurre dans un petit godet.

Continuant sa route, M. Delbove déposa sa trouvaille chez M. Frogner, débitant rue des Etangs. Bientôt le bruit courut que les eaux du premier étang renfermaient un noyé et des curieux s'y rendirent. A onze heures, un passant. M. Troclet Xavier, eut l'idée de couper une longue perche dans le bois et de fouiller les abords de la vanne.

Ces manœuvres ne tardèrent pas à faire remonter sur l'eau un cadavre qui fut aussitôt retiré de l'étang. Des personnes présentes reconnurent alors dans ce noyé le nommé Jouniaux Emile, âgé de 36 ans, fileur au Peignage Anglais et demeurant rue de l'Ecole supérieure.

Jouniaux fut ramené à son domicile par une voiture qu'on était allé quérir dans les environs.

Il s'adonnait, paraît-il, à la boisson et, récemment, il avait perdu son métier de fileur et était redevenu simple rattacheur. Hier, vendredi, son propriétaire lui avait réclamé le paiement de plusieurs mois de loyer en le menaçant de poursuites.

Jouniaux s'est levé ce matin à 5 heures pour se rendre à son travail ; mais il n'a pas paru à la filature.

Sur la planche qui surmonte la vanne, on a remarqué des traces de pas, ce qui fait supposer que le malheureux est monté sur cette planche pour faire le fatal plongeon.

Jouniaux laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

Acte n° 183 de l'état civil de Fourmies.

Le 15 mars 1890 à 11 heures du matin, **Jules Emile JOUNIAUX**, âgé de 36 ans, fileur, né et domicilié à Fourmies, fils de Nicolas et de Clémentine Adélaïde Leroy, époux de Zoé Josephine Gomet, a été trouvé décédé au lieu

dit « les Etangs des Moines ».



Etrœungt. — Nous avons annoncé dans notre numéro de jeudi dernier qu'une femme et son enfant avaient été trouvés noyés le lundi précédent dans la pièce d'eau Baudry.

Voici quelques détails qui nous parviennent à ce sujet : Il y a deux ans, le préposé des douanes Marcel Pincreux, demeurant à Cou-solre, avait eu une fille âgée de 2 ans noyée accidentellement dans une cave ; la femme en conçut un violent chagrin, si bien que Pincreux demanda son changement. C'est alors qu'ils allèrent habiter Etrœungt.

Dimanche dernier, la femme Pincreux sortit avec son mari, et, se déclarant indisposée, elle lui remit un franc. pour aller jouer aux cartes et rentra chez elle. A son retour, le douanier ne trouva plus sa femme mais sur la table quatre petits billets où elle déclarait vouloir en finir avec la vie. Assisté de plusieurs de ses collègues, il se mit immédiatement à sa recherche, mais inutilement. Vers six heures du matin, seulement, un ouvrier de carrière nommé Basquin, aperçut en se rendant à son travail, un enfant qui surnageait au-dessus d'une mare en cherchant à le retirer, il amena à la surface le cadavre de la mère.

Acte n° 31 de l'état civil d'Etrœungt.

Le 9 mars 1890 à 10 heures du soir, **Marie JOACHIM**, âgée de 32 ans, née à Quiévre-chain, fille d'Emmanuel et de Joséphine Thaon, épouse de Louis Pincreux, est décédée en cette commune, lieu dit « Pré Beuzon ».

Acte n° 32 de l'état civil d'Etrœungt.

Le 9 mars 1890 à 10 heures du soir, **Marcel PINCREUX**, âgée de 11 mois, né à Quiévre-chain, fils de Louis Pincreux et de Marie Joachim, est décédé en cette commune, lieu dit « Pré Beuzon ».



Wignehies. Samedi, M. Damase Lebrun, âgé de 68 ans, ancien tisseur à Wignehies, était appelé à la mairie pour une communication. Il s'y rendit vers cinq heures du soir, mais à peine était-il entré qu'il s'affaissa sur lui-même. On s'empessa de lui prodiguer des soins qui malheureusement sont restés inutiles, car il était déjà mort.

Acte n° 32 de l'état civil de Wignehies.

Le 14 mars 1891 (le journal présenté comme

étant celui de 1890 est paru en 1891) à cinq heures du soir, **Damase Lebrun**, âgé de 68 ans, propriétaire, né à Neuville, domicilié à Wignehies, époux de Félicie Victoire, fils de Joseph et de Marie Catherine Fosse, est décédé en la mairie de cette commune.



Fourmies. Encore un pendu, — On a ramené aujourd'hui, vers 3 heures du matin, le corps du nommé Bevière Emile, dit Tétaine, ratta-cheur, âgé de 38 ans, demeurant à Fournies, rue des Pierres. Il a été trouvé hier vers 4 h. 1/2 du soir, pendu derrière la maison du brigadier-garde-forestier, à 200 mètres environ de la route d'Anor.

Sa disparition date de samedi et il est à présumer que son suicide remonte au même jour, le cadavre étant déjà dans un état de décomposition avancée.

Bévière était d'une grande faiblesse d'esprit et deux fois la semaine dernière, il avait tenté de se donner la mort de la même manière.

Acte n° 105 de l'état civil de Wignehies.

Le 18 mars 1890 à 4 heures du soir, Louis **Alexandre BEVIÈRE**, âgé de 37 ans, ratta-cheur, né et domicilié à Fourmies, célibataire, fils de Charles Antoine et de Catherine Gomet, a été trouvé décédé dans le bois communal au lieudit « La Route d'Anor ».



Ohain. La mort vient de faire un nouveau vide dans le conseil municipal d'Ohain : M. Florimond Hanoteau est mort vendredi soir d'un chancre à la lèvre inférieure, après plusieurs mois d'horribles souffrances.

Acte n° 11 de l'état civil d'Ohain.

Le 21 mars 1890 à 3 h 1/2 de l'après midi, **HANOTEAU Clément Florimond**, âgé de 47 ans, briquetier, fils de Clément et de Flore Maufroid, époux de Gloriente Joséphine Hanoteau, est décédé en sa demeure, lieu dit « la Maladrerie ».



Etrœungt. Trois jeunes gens, Ringuet Louis, journalier, Mennesson Henri, domestique en cette commune, et Delassau Alfred, aussi domestique à liocquigny, avaient joyeusement passé ensemble la soirée de dimanche dernier. Peut-être même avaient-ils fait de trop fréquentes libations, car en retournant chez eux, ils eurent l'imprudence de prendre un

sentier qui les obligeait à traverser l'Helpe mineure. — Arrivés près de la passerelle, Ringuet s'arrêta pour allumer sa pipe. Ses deux camarades au lieu de rester près de lui, continuèrent leur chemin et après avoir traversé le cours d'eau, demandèrent à leur compagnon s'il les suivait. Ringuet répondit affirmativement, mais au même instant, les deux autres entendirent le bruit d'un corps tombant à l'eau. L'obscurité les empêchant de rien distinguer, ils allèrent chercher un voisin avec une lanterne.

Malgré tous les efforts qu'ils firent, ils ne retrouvèrent leur malheureux ami que trois heures après et ne purent ramener que son cadavre

Acte n° 34 de l'état civil d'Etrœungt.

Le 17 mars 1890 à 3 heures du matin, **Louis RINGUET**, célibataire, journalier, âgé de 32 ans, né à Bousies, domicilié à Etrœungt, fils de Jean Baptiste et de Catherine Marsy, est décédé au lieu dit « La Passerelle du Buffle ».



Louvroil. — Un terrible accident s'est produit lundi après-midi, à la carrière de M. A. Loiseau, à Louvroil, près du pont Michaux. Deux ouvriers étaient occupés, à environ six mètres de hauteur, à détacher des blocs de grès, quand tout à coup toute la masse de pierres sur laquelle ils travaillaient s'effondra avec fracas, entraînant dans sa chute les deux malheureux ouvriers.

L'un d'eux a eu la chance de rester au-dessus de l'amas qui s'est effondré et de s'en tirer avec quelques légères blessures ; l'autre, un nommé Collette, âgé d'une trentaine d'années, a été malheureusement enseveli sous une vingtaine de mètres cubes de pierres, et son cadavre a été retrouvé allègrement mutilé.

Ce terrible accident a vivement impressionné la population ouvrière de Louvroil.

Acte n° 24 de l'état civil de Louvroil.

Le 25 mars 1890 à 2 heures du soir,

COLETTE Joseph, âgé de 30 ans, célibataire, terrassier, né à Pépinster (Belgique, province de Liège), domicilié à Louvroil, fils de parents inconnus, est décédé en la demeure de Soucy Marcel, lieu dit « Les Buttes ».



Etrœungt. En se rendant dimanche à la messe, M^{me} Evariste Bonnaire fut prise tout à

coup d'un malaise ; elle entra chez M. Pépin-Deresme pour lui demander un peu de café, espérant que le trouble disparaîtrait. A peine était-elle entrée dans la maison qu'elle tomba, frappée d'une apoplexie foudroyante. Tous les soins qu'on lui prodigua pour la rappeler à la vie furent inutiles et Mme Bonnaire ne tarda pas à succomber.

Acte n° 40 de l'état civil d'Etrœungt.

Le 30 mars 1890 à 9 heures du matin, **LENCLUD Appoline**, âgée de 46 ans, née à Cartignies, domiciliée à Etrœungt, épouse d'Evariste Bonnaire, fille de Pierre et de Sophie Jeanlin, est décédée en la demeure de M^{me} V^{ve} Deresmes, cabaretière, rue de la Place.



Fourmies. Un nouveau pendu. — Lundi dernier, vers 5 heures 1/2 du matin, la veuve Delhayé, née Bantegnie, qui demeure chez son gendre, rue de l'Entrepôt à Fourmies, regardant par sa fenêtre, aperçut, pendu dans le bûcher de sa maison, le sieur **Philippe Hubert-Joseph**, fileur, âgé de 37 ans.

M^{me} Delhayé prévint aussitôt son gendre, M. Albert Gobinet, qui, à son tour, alla quérir un voisin, M. Léon Ravau, lequel coupa la corde. Le corps était déjà froid et la mort paraissait remonter à plusieurs heures.

Ce suicide est attribué au chagrin qu'éprouvait Philippe de constater la mauvaise conduite de sa femme, laquelle s'est enfuie du domicile conjugal emportant avec elle toutes les économies qui se trouvaient dans la maison, économies évaluées à 12 ou 1500 francs.

Un charivari. — Nous avons raconté dans notre dernier numéro, sous la rubrique : Un nouveau pendu, le suicide de Joseph Philippe, fileur, demeurant rue de l'Entrepôt et nous avons dit que ce suicide était attribué au chagrin que causait à cet homme la fuite de sa femme qui avait, en partant, emporté les économies du ménage s'élevant de 1200 à 1500 francs.

M^{me} Philippe revenue à Fourmies, vient nous expliquer qu'elle n'a pas pu emporter une somme aussi grosse puisque les économies n'ont jamais dépassé 620 fr. ; qu'au surplus, cet argent a été employé aux besoins du ménage à l'insu, il est vrai, du mari ; que n'osant lui avouer ces dépenses et craignant des scènes violentes, elle prit le parti de s'enfuir, sauf à lui en expliquer le motif, en lui expri-

mant son repentir et en lui demandant pardon.

C'est ce qu'elle a fait, en effet, par deux lettres arrivées malheureusement trop tard. Elle n'a, dit-elle, emporté que cinquante francs et elle ne pouvait prévoir le malheur que son départ allait causer et qu'elle regrette amèrement.

Nous enregistrons ces déclarations et nous ne demandons pas mieux que de les croire sincères, mais les habitants du quartier de l'Entrepôt ne sont pas aussi indulgents et hier, à la rentrée de cette dame dans son domicile, une centaine de personnes se sont mises à l'injurier et ont même enfoncé sa porte. Avant qu'elle ne pénétrât chez elle, une femme s'avança et lui arracha son voile de deuil, son bonnet et son châle, prétendant qu'elle ne pouvait pas porter le deuil d'un homme dont elle avait causé la mort.

Cette femme qui s'érige en juge et qui applique immédiatement la sentence pourrait éprouver quelques désagréments des fonctions qu'elle s'est dévolues.

La justice du peuple est une justice sommaire qui se trompe quelquefois. Heureusement pour la femme Philippe, la gendarmerie, accourue au bruit, l'a prise sous sa protection. Sans cette intervention, la foule lui aurait peut-être fait un mauvais parti.

Acte n° 122 de l'état civil de Fourmies.

Le 7 avril 1890 à 6 heures du matin, Hubert Joseph PHILIPPE, âgé de 35 ans, fileur, né à Beauwelz (Belgique), domicilié à Fourmies, fils de Victor César et de Renelde Daubercies, époux d'Angèle Cléoniste Gard, a été trouvé décédé en sa demeure, rue des Fondateurs.



Glageon. — Jeudi dernier, vers 6 heures du soir, on a retrouvé le sieur Edouard Laporte, âgé de 67 ans, ouvrier de peignage à Glageon, pendu dans sa chambre. Pour accomplir son dessein, il avait lié une corde autour d'une poutrelle, et s'était attaché l'autre extrémité autour du cou. Il avait ensuite repoussé la chaise sur laquelle il était monté. Au bruit fait par la chute de celle-ci, la sœur de Laporte accourut et alla prévenir un voisin, qui coupa aussitôt la corde.

Mais Laporte avait déjà cessé de vivre et malgré les soins les plus énergiques, il a été impossible de le rappeler à la vie.

Ce malheureux était alité depuis huit jours et on suppose que c'est par désespoir qu'il a mis

fin à ses jours.

Acte n° 34 de l'état civil de Glageon

Le 25 avril 1890 à 5 heures et demi du soir, **Edouard Joseph LAPORTE**, âgé de 67 ans, journalier, né et domicilié à Glageon, époux de Désirée Boucher, fils de Pierre et de Usmérie Accardiaux, est décédé en la demeure de Florentine Laporte, veuve Larose, rue du Petit -Glageon.



Ohain. — Nous avons rapporté dans notre numéro de dimanche dernier qu'un homme avait trouvé la mort dans un four à chaux.

Quelques lambeaux de son vêtement et une touffe de cheveux qui avait été protégée par le collet du paletot, ont permis d'établir d'une façon à peu près certaine que la victime est un nommé **Leporcq Ferdinand**, âgé de 63 ans, et demeurant à Trélon, chez son frère Alexandre.

Toujours est-il que Leporcq n'a pas reparu depuis le jour de l'accident et qu'on a retrouvé un crochet de serpe qu'Alexandre a reconnu comme ayant appartenu à son frère.

Le jour de l'accident, la victime était allée vers 9 heures du soir, frapper à la porte du sieur Dorvillers, journalier au hameau de Morrenieux, mais celui-ci refusa de lui ouvrir, parce qu'il était ivre.

Leporcq se trouvait alors à 1.500 mètres environ du four à chaux.

Acte n° 19 de l'état civil d'Ohain

Pendant la nuit du 23 au 24 avril 1890 est décédé dans cette commune, lieu dit « Beauvoir », à la suite de carbonisation dans un four à chaux, un individu inconnu de sexe masculin. Il n'a été trouvé sur lui aucun papier de nature à faire connaître son nom et son domicile ; de plus, le cadavre était complètement carbonisé, il nous a été impossible d'établir son signalement.



Fourmies.

Un pendu. — il y a environ trois semaines, des lapins étaient volés chez le sieur Lermuzeaux, dit Le Soldat, fermier à Féron. Le volé ouvrit aussitôt une enquête, parvint à découvrir la piste du voleur et le suivit jusqu'à ce qu'il eut retrouvé ses lapins chez le sieur Grisot Octave, domestique, rue du Conditionnement à Fourmies.

La gendarmerie ayant été mise au courant du fait, verbalisa contre Grisot, Le malheureux dont tes facultés mentales s'affaiblissaient

depuis un certain temps, ce qui excuserait jusqu'à un certain point l'acte coupable dont il s'est rendu l'auteur, s'affecta très péniblement à la pensée de comparaître devant la justice.

A deux reprises différentes, il tenta de se pendre dans la nuit de lundi à mardi, chaque fois, sa femme l'empêcha d'exécuter ce funeste projet.

Néanmoins, la femme Grisot crut pouvoir quitter sa maison mardi matin pour aller en journée dans le voisinage.

Vers dix heures, M^{me} Clément Hollertt entra chez les époux Gisot ; elle en sortait bientôt en poussant un cri d'effroi. Elle venait d'apercevoir, pendu à une poutre du plafond, les pieds touchant le sol, le corps de l'infortuné domestique.

A ces cris, un employé de M. Remson, qui passait dans la rue du Conditionnement, accourut ainsi que des ouvriers de M. Livenzang qui travaillaient à proximité. La corde fut coupée ; le pauvre Grisot respirait encore, mais il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Lorsqu'on alla prévenir Mme Grisot, elle déclara qu'elle s'attendait à ce malheur.

Octave Grisot était âgé de 35 ans et père de deux enfants, l'un âgé de 11 ans, l'autre de 8. Il se trouvait depuis quelque temps sans travail, et cette situation a contribué à lui faire perdre la tête et l'a conduit, de désespoir en désespoir, au vol et au suicide.

Acte n° 155 de l'état civil de Fourmies.

Le 13 mai 1890 à 10 heures du matin, **Octave Léon GRISOT**, âgé de 34 ans, journalier, né à Mondrepuis, domicilié à Fourmies, fils de Jean Baptiste Alphonse et de Françoise Adélaïde Benart, époux de Pauline Mahodeau, a été trouvé décédé en sa demeure, rue des Verreries.

✂

Trélon. — Il y a quelque temps, a'ors qu'elle était cuisinière à Paris, la demoiselle Delveaux Clémence, demeurant actuellement chez son beau-frère à Trélon, eut, à subir une opération interne. Depuis ce moment elle souffrait horriblement jour et nuit et sur le conseil de son médecin elle vint à Trélon, dans l'espoir que l'air de la province calmerait ses douleurs. Il y a un mois environ, voyant que son état nt,- s'améliorait pas, elle fut prise d'un violent désespoir et elle tenta à différentes reprises de se suicider ; mais ses tentatives échouèrent chaque fois, grâce à l'étroite surveillance dont elle était l'objet.

Mercredi dernier, Clémence Delveaux se coucha à 10 heures du soir ; vers 2 heures du matin, son beau-frère, craignant qu'elle n'eût besoin de quelque chose, alla à sa chambre et trouva le lit vide. La fenêtre étant ouverte, il soupçonna un suicide et se rendit aussitôt à l'étang de la Fontaine, sur le mur duquel il trouva les pantoufles de sa belle-sœur. Le suicide étant évident il commença des recherches avec d'autres personnes de bonne volonté et un quart d'heure après il ramenait sur la berge le cadavre de la malheureuse cuisinière.

M. le docteur Huart n'a pu que constater le décès.

Acte n° 100 de l'état civil de Trélon.

Le 15 mai 1890 à 3 heures du matin, DELVAUX Marie Clémence, âgée de 41 ans, née à Wallers-Trélon le 27 mai 1848, domiciliée à Vervins, actuellement à Trélon, est décédé dans l'abreuvoir dit de la Fontaine, lieu dit « La Picquerie ».

✂

Sains-Nord. — Le sieur Létaud Edouard, âgé de 53 ans, demeurant à Sains-du-Nord, s'est suicidé lundi matin en se pendant dans son grenier. Il a été retrouvé par une voisine, la femme Compagnon. Létaud était un brave et honnête ouvrier; il était très affecté, depuis quelque temps, de l'inconduite de sa femme qui, bien que frisant la cinquantaine, avait quitté le domicile conjugal il y a une quinzaine de jours pour se livrer plus aisément à sa vie incorrecte.

Acte n° de l'état civil de Sains-Nord.

Le 12 mai 1890 à 9 heures du matin, Edouard LETAUT, âgé de 54 ans, fileur, né à Saint-Python, domicilié à Sains, fils de Joseph et d'Emélie Lobry, époux de Flore Telliez, est décédé en sa demeure rue Nenveaux.

✂

REGISTRES MATRICULES DE L'ANCIEN RÉGIME ET DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

Soldats natifs de l'Avesnois, classement chronologique par communes— suite

ADAM François, né le 25/04/1792 à Le Quesnoy, fils de Antoine et de Marie GAULT ; Corps royal de grenadiers de France redevenu corps des grenadiers à pied de la garde impériale lors des Cent-Jours, côte SHD/GR 20 YC 13, page 416, matricule 2410.

AUBRIOT Edme Pierre Louis, né le 24/06/1786 à Le Quesnoy, fils de Pierre et de Eulalie COUPPEZ ; Bataillon d'Instruction des grenadiers à pied, côte SGDH/GR 20 YC 3bis, page 309, matricule 1820.

BERQUET Jean Baptiste, né le 04/01/1781 à Le Quesnoy, fils de Jean Baptiste et de Marie Catherine BOURGEOIS ; 19e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 171, page 124, matricule 3724.

BOISSONAU François, né le 04/09/1791 à Le Quesnoy, fils de Pierre et de Marie Philippine MENARD ; 48e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 412, page 163, matricule 6931.

BRASSART Louis Laurent Joseph, né le 26/04/1781 à Le Quesnoy, fils de Benoît Laurent et de Marie Joseph NAVEZ ; 9e demi-brigade d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 76, page 222, matricule 1313.

CALAT François Joseph (dit Bomot), né le 11/08/1788 à Le Quesnoy, fils de Adrien et de Thérèse TAQUET ; 60e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 503, page 200, matricule 5974.

CARBENAY François, né le 09/04/1794 à Le Quesnoy, fils de Maximilien et de Julienne DUPONT ; 72^e R.I.L., côte SDH/GR21YC596, page 131, matricule 12168.

CARIN Ange François, né le 22/09/1790 à Le Quesnoy, fils de François et de Jeanne RICHARD ; 11e régiment d'infanterie de ligne, côte SDH/GR21YC100, page 130, matricule 751.

CARION Jean Baptiste Reneld, né le 15/06/1788 à Le Quesnoy, fils de François et de Agathe HARDY ; 60e régiment d'infanterie

de ligne, côte SHD/GR 21 YC 503, page 200, matricule 5973.

CHAFAROUX Thomas, né le 01/04/1793 à Le Quesnoy, fils de Thomas et de Joachime FINARD ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 193, page 500, matricule 5955.

CHASTAIN Charles François, né le 29/12/1786 à Le Quesnoy, fils de Pierre et de Jeanne LAMANDIN ; 86e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 666, page 443, matricule 2629.

CHIMOT Joseph, né le 01/06/1773 à Le Quesnoy, fils de Philippe et de Marie Joséphine POTRÉ ; 2e régiment de grenadiers à pied, côte SHD/GR 20 YC 9, page 82, matricule 453.

CHIMOT Joseph augustin, né le 18/03/1773 à Le Quesnoy, fils de Joseph et de Gabrielle ISABETTE ; Artillerie à pied de la garde impériale, côte SHD/GR 20 YC 177, page 119, matricule 873.

COPPÉ Michel Joseph Félix, né le 29/10/1791 à Le Quesnoy, fils de Félix et de Françoise BEAUGRAND ; 56e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 469, page 265, matricule 14175.

DAVAINE François, né le 06/09/1793 à Le Quesnoy, fils de Adrien et de Rosalie LENFANT ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 27, matricule 6109.

DAVID Antoine Noël Reneld, né le 25/12/1790 à Le Quesnoy, fils de Pierre et de Adrienne MOTTE ; 155e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 959, page 151, matricule 877.

DELHAYE Honoré Nicolas Joseph, né le 25/07/1783 à Le Quesnoy, fils de Nicolas Augustin et de Barbe ROMAIN ; 19e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 171, page 111, matricule 3642.

DELHAYE Hyacinthe Joseph Reneld, né le

24/06/1789 à Le Quesnoy, fils de Jacques et de Euphrosine LACOSSE ; Chasseurs à pied. , côte SHD/GR 20 YC 44, page 429, matricule 2537.

DELHAYE dit Carillon Pierre Joseph, né le 09/03/1780 à Le Quesnoy, fils de Pierre et de Marie BLANCHART ; 60e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 501, page 230, matricule 1351.

DELORAIN Thomas Louis, né le 09/11/1787 à Le Quesnoy, fils de François et de Marie Joseph CHIMOT ; 119e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD-GR21_YC_844, page 168, matricule 997.

DELORAIN Thomas Louis, né le 09/11/1787 à Le Quesnoy, fils de François et de Marie Joseph CHIMOT ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 79, matricule 3452.

DESMARESCAUX Pierre François Joseph, né le 22/01/1789 à Le Quesnoy, fils de Jean Baptiste et de Marie Joseph LEPLUS ; 60e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 503, page 216, matricule 6072.

DRAUX François, né le 14/06/1788 à Le Quesnoy, fils de Louis et de Marie Joseph DRUART ; 119e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD-GR21_YC_844, page 369, matricule 2208.

DRAUX François, né le 14/06/1788 à Le Quesnoy, fils de Louis et de Marie Joseph DRUART ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 302, matricule 4792.

DUPONT Emmanuel Alexandre, né le 25/12/1793 à Le Quesnoy, fils de Philippe Joseph et de Marie Hélène VINOIS ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 16, matricule 6044.

DUTRIEUX Ignace François, né le 12/11/1793 à Le Quesnoy, fils de Ignace François et de Caroline TAQUET ; 21e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 194, page 32, matricule 6140.

EUDELIN François Joseph, né le 20/05/1796 à Le Quesnoy, fils de Alexis et de Françoise VAST ; 25e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 237, page 37, matricule

1952.

EUDELIN François Joseph, né le 21/05/1796 à Le Quesnoy, fils de Alexis et de Françoise VAST ; 25e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 237, page 274, matricule 18013.

FLAMAND Jean Baptiste, né le 02/08/1788 à Le Quesnoy, fils de Jean Baptiste et de Michelle DRAUX ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 276, matricule 4637.

GARIN Joseph, né le 13/07/1796 à Le Quesnoy, fils de et de Aimé GARIN ; Régiment des pupilles, côte SHD/GR 20 YC 108, page 95, matricule 3742.

GEORGE Pierre Joseph dit Dragon, né le 14/01/1786 à Le Quesnoy, fils de Pierre Louis et de Marguerite MARTIN ; 19ième régiment d'Infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 171, page 50, matricule 3276.

GEORGES Pierre François Hervé, né le 27/01/1789 à Le Quesnoy, fils de Théophile et de Françoise Amélie JULIEN ; 60e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 503, page 362, matricule 6946.

GUERY Thomas Joseph, né le 01/06/1774 à Le Quesnoy, fils de Adrien et de Marguerite HERY ; 12e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 110, page 234, matricule 11583.

GUERY Thomas Joseph, né le 01/06/1774 à Le Quesnoy, fils de Adrien et de Marguerite HERY ; 12e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 111, page 149, matricule 876.

GURIE Louis, né le 02/04/1781 à Le Quesnoy, fils de Joseph et de Caroline PRENCELLE ; Régiment de chasseurs à cheval, côte SHD/GR 20 YC 143, page 256, matricule 2356.

HALLEZ Étienne François, né le 08/09/1790 à Le Quesnoy, fils de Étienne et de Albertine LEDUC ; Régiment de fusiliers chasseurs, côte SHD/GR 20 YC 49, page 493, matricule 2939.

LAMBOUR Jean Baptiste, né le 08/09/1796 à Le Quesnoy, fils de Jacques et de Marie Caroline VAST ; Régiment des pupilles, côte SHD/GR 20 YC 108, page 95, matricule 3743.

LAUT Jean Cyrille, né le 21/03/1787 à Le Quesnoy, fils de et de Marguerite LAUT ; 119e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD -GR21_YC_844, page 168, matricule 999.

LAUT Jean Cyrille, né le 21/03/1787 à Le Quesnoy, fils de et de Marguerite LAUT ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 81, matricule 3468.

LECLERC Fleurus Lavictoire, né le 05/01/1795 à Le Quesnoy, fils de François et de Marie DUMEZ ; 25e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 237, page 275, matricule 18016.

LECLERCQ François, né le 19/03/1788 à Le Quesnoy, fils de François et de Marie DUMEZ ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 259, matricule 4533.

LEGARD Célestin Louis, né le 01/12/1791 à Le Quesnoy, fils de René et de Alexis VIGONE ; 44e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 377, page 17, matricule 7882.

LELEU Augustin, né le 19/04/1792 à Le Quesnoy, fils de Louis et de Françoise DRAUX ; Régiment des pupilles, côte SHD/GR 20 YC 108, page 96, matricule 3747.

LENGLET Ferdinand Joseph, né le 31/10/1790 à Le Quesnoy, fils de Louis et de Marie Claire PEETERS ; 65e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 545, page 149, matricule 6868.

LENGLET Ferdinand Joseph, né le 31/10/1790 à Le Quesnoy, fils de Louis et de Marie Claire PEETERS ; Levée de 1809, côte SHD/GR 20 YC 112, page 288, matricule 1703.

LENGLET Pierre Joseph Michel, né le 24/03/1794 à Le Quesnoy, fils de Louis Joseph et de Marie Claire PEETERS ; 72°R.I.L., côte SDH/GR21YC596, page 131, matricule 12166.

MAHR Jean François, né le 24/07/1782 à Le Quesnoy, fils de Jean Casimir et de Jeanne Joseph VIGOGNE ; 60e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 501, page 219, matricule 1289.

MAUBERT dit Bertrand Hubert Mathias, né le 03/11/1780 à Le Quesnoy, fils de Claude et de Louise DUBOIS ; 60e régiment d'infanterie

de ligne, côte SHD/GR 21 YC 501, page 238, matricule 1402.

MINETTE Joseph, né le 15/08/1772 à Le Quesnoy, fils de Jean et de Julie DEBOUR ; 23e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 209, page 25, matricule 125.

MINETTE Joseph, né le 15/08/1772 à Le Quesnoy, fils de Jean et de Julie DEBOUR ; 23e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 217, page 7, matricule 21.

MONIER Antoine Joseph, né le 25/07/1781 à Le Quesnoy, fils de Jacques Joseph et de Anne Marie DUSOL ; 72°R.I.L., côte SDH/GR21YC596, page 137, matricule 12203.

MONIER Placide Antoine Aimable, né le 23/12/1787 à Le Quesnoy, fils de Jacques et de Marie DUSOL ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 79, matricule 3451.

MUSIN Pierre Amand Joseph, né le 03/11/1783 à Le Quesnoy, fils de Théodore Albert et de Albertine Joseph LESENS ; Corps des chasseurs à cheval, côte SHD/GR 20 YC 147, page 32, matricule 142.

NAVEZ Charles, né le 14/04/1793 à Le Quesnoy, fils de André Rémy et de Renelle MOUCHERON ; 56e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 469, page 280, matricule 14265.

NAVEZ Jean-Baptiste, né le 16/01/1792 à Le Quesnoy, fils de Louis et de Catherine PETIT ; 25e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21YC238, page 178, matricule 1040.

NOISETTE Joseph, né le 01/01/1788 à Le Quesnoy, fils de François et de Catherine DELEFRART ? ; 25e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 237, page 34, matricule 1941.

NOURY Jean Marie Antoine, né le 09/12/1768 à Le Quesnoy, fils de Augustin et de Julienne LEROY ; 73e régiment d'infanterie de ligne (ex 85e régiment d'infanterie de ligne), côte SHD/GR 21 YC 665, page 173, matricule 1011.

PELLION Jean Baptiste, né le 01/08/1783 à Le Quesnoy, fils de Pierre Barthélémy et de Françoise BAUTRY ; 19e régiment d'infanterie

de ligne, côte SHD/GR 21 YC 171, page 112, matricule 3647.

PERRIER François Ange, né le 05/03/1788 à Le Quesnoy, fils de Jean et de Marguerite VILAIN ; 60e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 503, page 200, matricule 5972.

PETIT Augustin Joseph, né le 19/03/1790 à Le Quesnoy, fils de Maximilien et de Marie Rosalie GOSSELIN ; 60e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 503, page 398, matricule 7160.

PISSON Auguste François, né le 27/07/1791 à Le Quesnoy, fils de Pierre Joseph et de Marie Madeleine POTEZ ; 56e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 469, page 280, matricule 14261.

PISSON Philippe François, né le 06/01/1781 à Le Quesnoy, fils de François Joseph et de Marie Claire BUVAY ; Artillerie à cheval de la garde impériale, côte SHD/GR 20 YC 183, page 81, matricule 493.

PISSON Philippe François Joseph, né le 06/01/1781 à Le Quesnoy, fils de François Joseph et de Marie Claire BAVAY ; 4e compagnie des canonniers conscrits de la garde impériale, côte SHD/GR 20 YC 191, page 6, matricule 12.

PISSON Philippe François Joseph, né le 06/01/1781 à Le Quesnoy, fils de François Joseph et de Marie Claire BAVAY ; Artillerie à pied de la garde impériale, côte SHD/GR 20 YC 176, page 81, matricule 493.

PISSON Philippe François Joseph, né le 06/01/1781 à Le Quesnoy, fils de François Joseph et de Marie Claire BAVAY ; Artillerie à pied de la garde impériale, côte SHD/GR 20 YC 180, page 9, matricule 19.

PISSON Philippe François Joseph, né le 06/01/1781 à Le Quesnoy, fils de François Joseph et de Marie Claire BAVAY ; Artillerie à pied de la garde impériale, côte SHD/GR 20 YC 177, page 59, matricule 493.

PLICHON Charles, né le 06/05/1788 à Le Quesnoy, fils de Charles et de Marguerite Joseph DEGAYE ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 253, matricule 4498.

PLUCHART Jacques Alexandre, né le 23/03/1792 à Le Quesnoy, fils de François Augustin et de Marie Anne MARMONTTAN ; 8e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 70, page 229, matricule 7352.

POUILLAUDE François, né le 02/03/1785 à Le Quesnoy, fils de Dominique et de Louise MINETTE ; Régiment de chasseurs à cheval, côte SHD/GR 20 YC 144, page 311, matricule 1532.

PREUDHOMME DUCRET Jean Baptiste, né le 18/05/1773 à Le Quesnoy, fils de Jean Baptiste et de Marie Louise NAVEZ ; 35e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 311, page 15, matricule 68.

PUISANNE François, né le 01/01/1775 à Le Quesnoy, fils de Emeric et de Antoinette DELCROIX ; 12e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 111, page 4, matricule 4.

PUISSANNE Pierre Antoine, né le 08/10/1785 à Le Quesnoy, fils de Émeric et de Antoinette DELCROIX ; 59e régiment d'infanterie de ligne (ex 63e régiment d'infanterie de ligne), côte SHD/GR 21 YC 534, page 260, matricule 1528.

PUISSANNE Pierre Antoine, né le 08/10/1785 à Le Quesnoy, fils de Émeric et de Antoinette DELCROIX ; 80e régiment d'infanterie de ligne (ex 96e régiment d'infanterie de ligne), côte SHD/GR 21 YC 726, page 81, matricule 2271.

RENVERSÉ Étienne, né le 19/04/1792 à Le Quesnoy, fils de et de Augustine RENVERSÉ ; Régiment des pupilles, côte SHD/GR 20 YC 108, page 95, matricule 3746.

ROBERT Jean Augustin, né le 03/02/1774 à Le Quesnoy, fils de Gaspard et de Marie CALVERIN ; 27e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 249, page 160, matricule 946.

ROLET André François, né le 23/06/1780 à Le Quesnoy, fils de François et de Mathurine Aimé DUCARNE ; Chasseurs à pied. , côte SHD/GR 20 YC 44, page 429, matricule 2538.

TERME Joseph, né le 20/06/1788 à Le Quesnoy, fils de François et de Albertine COUREUR ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 277, matricule

4640.

THEFOIN Joseph Henry, né le 21/12/1794 à Le Quesnoy, fils de enfant naturel et de Marie Josèphe THEFOIN ; 72°R.I.L., côte SDH/GR21YC596, page 130, matricule 12159.

THIRIEZ Albert, né le 06/02/1796 à Le Quesnoy, fils de Thomas Joseph et de Marie Anne CREIN ; Régiment des pupilles, côte SHD/GR 20 YC 108, page 95, matricule 3744.

VANTREPOL Antoine, né le 16/06/1787 à Le Quesnoy, fils de Claude et de Félicité CROUY ; 119e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD-GR21_YC_844, page 318, matricule 1900.

VANTREPOL Antoine, né le 16/06/1787 à Le Quesnoy, fils de Claude et de Félicité CROUY ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 276, matricule 4635.

VIENNE Pierre, né le 10/05/1788 à Le Quesnoy, fils de Nicolas André et de Marie Anne LOGET ; 23e régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 209, page 152, matricule 884.

WITTRANT Louis, né le 15/05/1772 à Le Quesnoy, fils de Jacques François et de Marie Joséphine CROISSETTE ; 2e demi-brigade de ligne, côte SDH/GR21YC11, page 12, matri-

cule 52.

SOUFFLET Emmanuel, né le 02/01/1782 à Solesmes, fils de Jacques et de Marie COLLET ; 19ième régiment d'Infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 171, page 4, matricule 3002.

LEROY Bernard, né le 20/04/1787 à Villereau, fils de Bernard et de Marianne BOURGEOIS ; 72e Régiment d'infanterie de ligne, côte SHD/GR 21 YC 592, page 80, matricule 3457.

Toute copie même partielle est interdite sans autorisation de l'auteur et du responsable de publication.

Responsable de la publication : Alain Delfosse

Consultation des fiches matricules :

Aller sur le site du ministère des Armées [https://](https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=202&titre=registres-de-contrôles-et-registres-matricules)

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=202&titre=registres-de-contrôles-et-registres-matricules

Cliquer sur « faire une recherche ».

Dans « cote », copier la cote relevée dans l'inventaire., Exemple SHD/GR 21 YC 189.

Rendez-vous à la page indiquée.